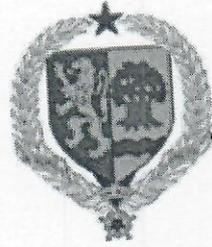


Marketing • Communication • Etude • Formation • Management  
Marketing • Communication • Etude  
Management • Marketing • Conseil



Marketing  
Communication  
Etude  
Formation  
Management

5374 1518



# Etude propective "Sénégal 2025"

## Région de Dakar



**Décembre 2007**

AD Conseil sarl

Siège social : boulevard Général De Gaulle - BP 16 585 Dakar Fann

Tél. : (221) 823 65 57 - Fax/Tél. : (221) 822 29 90

Site Web : [www.adconseil.sn](http://www.adconseil.sn) - E-mail : [adconseil@orange.sn](mailto:adconseil@orange.sn)

RC : SN-DK 98.B.1524 - NINEA : 2016162 252

## Introduction

Face à l'échec relatif des politiques d'ajustement structurel dans les pays en développement, un consensus s'est établi au niveau international sur l'importance non seulement du contenu des politiques économiques mais également de la manière dont elles sont mises en œuvre, tout particulièrement dans le cadre des nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté.

De nouveaux facteurs comme la gouvernance, l'adhésion et la participation des populations sont dorénavant placés au cœur des programmes de développement. Parallèlement, le champ de la recherche sur le développement s'est élargi, notamment afin de mieux comprendre les interactions entre au moins quatre dimensions :

- ✓ la croissance bien sûr, mais aussi la distribution (des revenus ou des actifs),
- ✓ la qualité des institutions (notamment publiques)
- ✓ et le type de régime politique ou plus généralement le système de valeurs de la société.

# Table des matières

Introduction.....	2
Liste des Tableaux.....	7
Liste des graphiques.....	9
Résumé analytique.....	10
Contexte et objectifs de l'étude .....	13
1- Contexte de l'étude Prospective.....	13
2- Objectif de l'étude Prospective.....	14
Méthodologie de l'enquête .....	15
Principaux enseignements .....	16
I°) La structure et les caractéristiques de la population .....	16
1-Le niveau d'instruction.....	16
2- Situation matrimoniale .....	17
3- Type d'activités économiques.....	17
4- Composition des ménages .....	18
II°) Perceptions des populations sur le développement .....	19
1- Les deux principales priorités actuelles pour le développement .....	19
2- La sécurité alimentaire.....	20
3- L'habitat .....	24
4- Situation sanitaire .....	27
5- Perceptions sur le système éducatif du Sénégal.....	32
6- Perceptions sur le transport .....	36
7- Analyse des perceptions sur l'emploi au Sénégal.....	39

8- Perceptions sur la bonne gouvernance .....	41
9- Perceptions sur d'autres thèmes du développement. ....	44
III°) Les aspirations des populations sur le développement pour les 20 prochaines années. ....	45
1- Les deux premières priorités de l'Etat pour les 20 prochaines années. ....	45
2- Aspirations sur la situation alimentaire dans les 20 prochaines années ....	46
3- Aspirations pour le logement pour le 20 prochaines années.....	48
4- Aspirations pour la santé dans les 20 prochaines années .....	48
5- Aspirations pour le système éducatif au Sénégal .....	49
6- Aspirations pour le système des transports au Sénégal. ....	50
7- Aspirations pour le système de l'emploi au Sénégal dans les 20ans à venir .....	52
8- Aspirations en matière de bonne gouvernance au Sénégal dans les 20ans à venir .....	52
Conclusions et Recommandations .....	54
ANNEX 1: Questionnaire Etude sur les aspirations et perceptions de la population sénégalaise.....	55
ANNEX 2 : Suivi des objectifs de développement du millénaire .....	61
I - Sénégal : Contexte du développement.....	68
I - 1 Economie et Pauvreté .....	68
I - 2 Efforts du Gouvernement .....	72
I - 3 Programme de lutte contre la pauvreté.....	73
II - Extrême pauvreté .....	73
II - 1 Extrême pauvreté : Situation et tendances .....	74

II - 2 Contraintes de l'objectif .....	75
II - 3 Politiques et Programmes.....	75
II - 4 Domaine de coopération .....	76
II - 5 Evaluation de l'environnement .....	77
III - VIH / SIDA .....	77
III - 1 Situation et tendances du VIH / SIDA.....	77
III - 2 Contraintes de l'objectif.....	79
III - 3 Politiques et Programmes.....	80
III - 4 Domaines de coopération prioritaires.....	80
III - 5 Evaluation de l'environnement.....	81
IV - Accès à l'eau potable .....	81
IV - 1 Situation et tendance .....	81
IV - 2 Contraintes de l'accès à l'eau potable.....	82
IV - 3 Politiques et programmes .....	83
IV - 4 Domaines prioritaires de coopération .....	83
IV - 5 Evaluation de l'environnement .....	83
V - Sécurité alimentaire.....	84
V - 1 Situation et tendance .....	84
V - 2 Contraintes de l'objectif.....	84
V - 3 Politiques et programmes.....	85
V - 4 Domaines prioritaires de coopération.....	85
V - 5 Evaluation de l'environnement.....	86
VI - Education.....	86

VI - 1 Situation et tendance .....	86
VI - 2 Contraintes de l'objectif .....	87
VI - 3 Politiques et programmes .....	87
VI - 4 Domaines prioritaires de coopération .....	89
VI - 5 Evaluation de l'environnement .....	89
VII - Parité genre.....	90
VII - 1 Situation et tendance.....	90
VII - 2 Contraintes de l'objectif .....	91
VII - 3 Politiques et programmes.....	91
VII - 4 Domaines prioritaires de coopération.....	92
VII - 5 Evaluation de l'environnement .....	92
VIII - Mortalité des enfants de moins de 5 ans.....	93
VIII - 1 Situation et tendance.....	93
VIII - 2 Contraintes de l'objectif .....	93
VIII - 3 Politiques et programmes.....	94
VIII - 4 Domaines prioritaires de coopération.....	94
VIII - 5 Evaluation de l'environnement .....	95
IX - Santé de la reproduction .....	95
IX - 1 Situation et tendance.....	95
IX - 2 Contraintes de l'objectif .....	96
IX - 3 Politiques et programmes.....	96
IX - 4 Domaines prioritaires de coopération.....	96
IX - 5 Evaluation de l'environnement .....	97

X - Environnement .....	97
X - 1 Situation et tendance .....	97
X - 2 Contraintes de l'objectif .....	98
X - 3 Politiques et programmes .....	98
X - 4 Domaines prioritaires de coopération .....	99
X - 5 Evaluation de l'environnement .....	99
BIBLIOGRAPHIE .....	100

## Liste des Tableaux

Tableau 1: Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle?.....	17
Tableau 2: Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour vous-même ? .....	20
Tableau 3: Raisons pour lesquelles la sécurité alimentaire n'est pas garantie pour soi même.....	20
Tableau 4: Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour votre famille?.....	21
Tableau 5: Raisons pour lesquelles la sécurité alimentaire n'est pas garantie pour les familles.....	21
Tableau 6: Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour le milieu urbain? .....	22
Tableau 7: Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour le milieu rural? .....	22
Tableau 8: Que pensez-vous du niveau de la sécurité alimentaire au Sénégal? .....	23
Tableau 9: Jugement sur la politique alimentaire de l'Etat.....	23
Tableau 10: Avez-vous accès à l'eau dans le logement de votre famille?.....	24
Tableau 11: Avez-vous accès à l'électricité dans le logement de votre famille? .....	24
Tableau 12: Avez-vous accès au téléphone et TV dans le logement de votre famille?.....	25
Tableau 13: Avez-vous une bonne sécurité dans le quartier?.....	25
Tableau 14: Raisons de l'insécurité dans les quartiers.....	25
Tableau 15: Quelle appréciation avez-vous de la qualité des logements familiaux ? .....	25
Tableau 16: Pensez-vous que l'accès à un logement décent est? .....	26
Tableau 17: Les difficultés d'accès à un logement décent .....	26
Tableau 18: Raisons du mécontentement de la politique de logement de l'Etat .....	27
Tableau 19: Trouvez-vous que la couverture sanitaire/Santé est garantie pour vous-même? .....	27
Tableau 20: Couverture sanitaire non garantie pour soi même pour cause de:.....	27
Tableau 21: Trouvez-vous que la couverture sanitaire/Santé est garantie pour vous famille? .....	28
Tableau 22: Quel type de structure de santé fréquente le plus votre famille? .....	28
Tableau 23: Trouvez-vous que la couverture sanitaire/Santé est garantie pour le milieu urbain?.....	29
Tableau 24: Couverture sanitaire non garantie en milieu urbain pour cause de:.....	29
Tableau 25: Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu Urbain? .....	30
Tableau 26: Insatisfaction de l'état des structures publiques de santé en milieu urbain pour cause de: .....	30
Tableau 27: Trouvez-vous que la couverture sanitaire/Santé est garantie pour le milieu rural? .....	30
Tableau 28: Couverture sanitaire non garantie en milieu rural pour cause de:.....	31
Tableau 29: Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu rural? .....	31
Tableau 30: Insatisfaction de l'état des structures publiques de santé en milieu rural pour cause de .....	31

Tableau 31: Pensez-vous que la politique de l'Etat en matière de santé est? .....	31
Tableau 32: La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge à l'école primaire? .....	32
Tableau 33: Perceptions sur l'enseignement primaire .....	33
Tableau 34: Raisons de l'insatisfaction du système éducatif en milieu urbain .....	34
Tableau 35: Pensez-vous que la politique de l'Etat en matière d'éducation est?.....	35
Tableau 36: Raisons du mécontentement de la politique d'éducation de l'Etat.....	35
Tableau 37: Trouvez-vous que le système de transport urbain est satisfaisant vous-même? .....	36
Tableau 38: Que pensez-vous de l'état des structures de transport à Dakar? .....	37
Tableau 39: Que pensez-vous des frais de Transport à Dakar? .....	38
Tableau 40: Pensez-vous que la politique de l'Etat en matière de transport est?.....	38
Tableau 41: Raisons du mécontentement de la politique de l'Etat en matière de transport.....	39
Tableau 42: Trouvez-vous que le système de l'emploi urbain est satisfaisant pour vous-même? .....	39
Tableau 43: Raisons de l'insatisfaction du système de l'emploi en milieu urbain.....	39
Tableau 44: Que pensez-vous de la situation de l'emploi des jeunes au Sénégal?.....	40
Tableau 45: Pensez-vous que la politique de l'Etat en matière de l'emploi est? .....	41
Tableau 46: Raisons du mécontentement de la politique de l'Etat en matière de l'emploi.....	41
Tableau 47: Pensez-vous que les sociétés publiques sont bien gérées au Sénégal?.....	41
Tableau 48: Raisons de l'insatisfaction de la gestion des sociétés publiques .....	42
Tableau 49: Pensez-vous que les projets/grands travaux de l'Etat sont bien gérés au Sénégal?.....	42
Tableau 50: Raisons de l'insatisfaction de la gestion des grands travaux de l'Etat.....	42
Tableau 51: Raisons de l'insatisfaction de la gestion des infrastructures publiques.....	43
Tableau 52: Facteurs explicatifs de la mauvaise gouvernance au Sénégal .....	44
Tableau 53: Autres Thèmes du développement .....	44
Tableau 54: Aspirations sur la situation alimentaire dans les 20 prochaines années.....	47
Tableau 55: Aspirations pour le logement dans les 20 prochaines années.....	48
Tableau 56: Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation sanitaire.....	49
Tableau 57: Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer le système d'éducation ? .....	50
Tableau 58: Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation du transport dans les 20 ans à venir? .....	51
Tableau 59: Aspirations pour le système de l'emploi au Sénégal dans les 20ans à venir.....	52
Tableau 60: Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation de l'emploi dans les 20 ans à venir? .....	52
Tableau 61: Que peut faire l'Etat Sénégalais pour améliorer la bonne gouvernance dans les 20 ans à venir? .....	53

## Liste des graphiques

Figure 1: Répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction .....	16
Figure 2: Répartition des enquêtés selon leur situation matrimoniale .....	17
Figure 3: Répartition des enquêtés selon la taille de leur ménage .....	18
Figure 4: Les deux principales priorités actuelles pour le développement .....	19
Figure 5 : Raisons pour lesquelles la sécurité alimentaire n'est pas garantie en milieu urbain.....	22
Figure 6 : Raisons du mécontentement de la politique alimentaire de l'Etat .....	23
Figure 7: Statut d'occupation du logement .....	24
Figure 8: Jugement sur la politique de logement de l'Etat.....	26
Figure 9: Structures sanitaires fréquentées et les motivations .....	29
Figure 10: Raisons du mécontentement de la politique Sanitaire de l'Etat .....	32
Figure 11: Perceptions sur le système éducatif en zone urbaine .....	34
Figure 12: Le mode de transport le plus utilisé .....	36
Figure 13: Raisons de l'insatisfaction du système de transport urbain.....	37
Figure 14: Raisons de l'insatisfaction du système de transport à Dakar.....	38
Figure 15: Raisons de l'insatisfaction de la situation de l'emploi des jeunes au Sénégal .....	40
Figure 16: Perception sur le niveau de corruption au Sénégal.....	43
Figure 17: Les 2 priorités premières de l'Etat pour les 20 prochaines années.....	46
Figure 18: La priorité pour améliorer la situation alimentaire dans les 20 prochaines années.....	47
Figure 19: La priorité pour améliorer la situation des logements dans les 20 prochaines années.....	48
Figure 20: Aspirations pour la santé dans les 20 prochaines années .....	49
Figure 21: Aspirations pour le Système d'éducation au Sénégal .....	50
Figure 22: Aspirations pour le Système de transport au Sénégal dans les 20ans prochaines .....	51
Figure 23: Aspirations en matière de bonne gouvernance au Sénégal dans les 20ans à venir.....	53

## Résumé analytique

L'étude prospective 2025 se distingue par une approche participative des populations, sachant que le développement vise le bien être de tous les citoyens, nous nous sommes approchés de cette population afin de recueillir leur avis sur la situation actuelle du pays et leurs aspirations futur pour les 20 années à venir dans les domaines de développement les plus prioritaires. D'où se distingue deux parties dans ce document : les perceptions des populations d'une part et les aspirations d'autre part.

### 1- Perceptions des populations sur le développement

Les priorités majeures des populations pour le développement se classent par ordre d'importance comme suite : l'Alimentation, la Santé et l'Habitat.

Il ressort de cette étude que les habitants de la région de Dakar placent l'alimentation en tête de la liste de leurs soucis. En effet cet item remporte un avis favorable auprès de plus de 6 enquêtés sur 10 (61,8%). En second lieu des priorités des populations vient la santé qui occupe un score de 44,5%. La troisième priorité est l'habitat, celui remporte un score de 29,8%.

L'Education et l'Emploi, qui sont les moteurs de croissance n'occupent respectivement que la cinquième et la quatrième place dans l'ordre des priorités des populations.

a- La sécurité alimentaire n'est garantie que pour 57,8% des enquêtés ; pour les 42,2% pour qui elle n'est pas garantie, les raisons évoquées pour expliquer cet état d'insatisfaction sont imputables en grande partie au manque de moyen (48,9%) et à la cherté des denrées de première nécessité (39,7%).

Nombreux sont ceux qui sont pas satisfaits de la politique de l'Etat en matière de sécurité alimentaire, ils sont 91,4% à la juger mauvaise ou très mauvaise. Les raisons évoquées par les détracteurs de cette politique s'appuient principalement sur la cherté des denrées alimentaires (64,6%) et l'absence de production locale (14,1%).

b- La couverture sanitaire n'est assurée que 45,6% des enquêtés, le manque de moyen explique à plus de 67% la non couverture médicale des populations pour qui cette couverture n'est pas garantie. La politique de l'Etat en matière de

Santé ne satisfait pas un nombre élevé de personnes. Ceux-ci représentent 92% de la population. Les mécontentements s'expliquent surtout par le non subvention des médicaments (39,3%), autrement dit la cherté des médicaments pour les citoyens et le manque de matériel dans les centres de santé (34,4%).

c- Nombreux sont ceux qui ont une appréciation négative de la qualité des logements familiaux au Sénégal. En effet plus de 6 enquêtés sur 10 (61,7%) jugent mauvaise ou très mauvaise la qualité des logements familiaux.

Comme pour les autres thèmes abordés jusqu'ici, la politique d'Habitat de l'Etat trouve également des mécontents. Ceux-ci forment une proportion de 84% dont leurs principaux arguments sont le désengagement de l'Etat vis-à-vis des populations pour leur assurer un logement décent (26,9%); la cherté des terrains qui empêche une frange importante de la population de s'approprier d'un logement (26,1%) et l'insuffisance de logement surtout dans les grandes villes (23,4%).

2- Les aspirations des populations sur le développement pour les 20 prochaines années.

On note que les deux thèmes prioritaires demeurent l'alimentation et la santé. En effet ces deux items récoltent respectivement pour score 66,7% et 59,7% des réponses. Autrement dit les deux axes de développement sur lesquels l'Etat Sénégalais doit focaliser sa politique pour les 20 prochaines années sont : l'alimentation c'est-à-dire assurer la sécurité alimentaire à chaque citoyen et la mise en place de politique adéquate dans le domaine de la santé afin de garantir une couverture sanitaire à tous. La satisfaction des besoins dits de base constituent une fois de plus les souhaits des populations dans les 20 prochaines années. Le troisième axe prioritaire est l'emploi qui enregistre un score de 44,2%. Au vue de l'ampleur de l'état d'insatisfaction des populations sur le système d'emploi et en particulier celui des jeunes, il impératif dans les prochaines années que les autorités Sénégalaises aillent à la recherche des solutions pour résorber le chômage élevé des jeunes.

a- Réduire les prix des denrées de premières nécessité, assurer la sécurité alimentaire pour tous et le développement de l'agriculture locale semblent être les souhaits les plus importants des populations de Dakar pour les 20 prochaines années en terme de sécurité alimentaire. En effet chacun de ces items

enregistrent respectivement un score de 37,8%, 21,8% et 20,9% des réponses. Afin de répondre aux aspirations, l'Etat doit plus s'atteler sur la subvention des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité (43,4%) et le développement de l'agriculture locale (30,5%).

b- Il ressort que les aspirations principales des populations de Dakar en matière de santé reposent sur : avoir plus de médicaments dans les structures de santé (31,8%), avoir plus d'hôpitaux (30,4%), assurer la gratuité des soins (27,5%). De ce fait, l'Etat doit pour les années à venir veiller à la construction d'hôpitaux ou centres de santé (43,8% + 11,5%), assurer la gratuité des soins (37,0%).

c- Ainsi afin de résoudre le problème de chômage auquel font face la majeure partie des jeunes de Dakar, les populations souhaitent pour les 20 prochaines années la construction de plus d'usines (48,7%) dans l'optique où le secteur industriel demeure le gros employeur des jeunes. Toujours en relation avec la résorption du chômage, ils sont 32,4% à formuler des souhaits pour plus d'emploi.

La priorité de l'Etat dans les 20 à venir doit consister à l'emploi des jeunes (36,2%), à la création d'emploi dans le public (33,3%), à la formation des jeunes aux métiers (25,2%) c'est-à-dire inciter les jeunes à être formés dans les secteurs qui sont pourvoyeurs d'emploi.

# Contexte et objectifs de l'étude

## 1- Contexte de l'étude Prospective

Il est admis que le développement n'est pas possible si les transformations des comportements et des structures sociales et démographiques, culturelles et politiques, ne sont pas associées aux mesures purement économiques, organisées selon une perspective et structurées dans la durée.

L'étude prospective relève d'une démarche qui complète les efforts, et qui met l'accent sur un processus systématique d'élaboration et d'application de stratégies de développement cohérentes du Sénégal dans le long terme. Plus précisément, c'est un cadre systématique pour la gestion du développement fondée sur la participation et sur une stratégie.

Il est désormais largement accepté que pour que le développement soit durable, il doit être centré sur la personne. L'étude prospective permet d'appliquer concrètement ce principe, faisant de la personne à la fois la cause et la finalité du développement.

L'importance de l'économie n'est pas méconnue, mais l'économie ne doit pas l'emporter sur d'autres dimensions de la vie comme la culture, le social la vie politique, l'environnement et la technologie. En fait, cette nouvelle démarche prête l'attention voulue à ces facteurs. L'équité entre générations et au sein des générations, la protection de l'environnement et la défense des libertés civiles figurent également en bonne place dans cette étude prospective.

En effet, elle encourage la participation active de la population aux décisions nationales, mais également à la phase de l'exécution, tout en permettant de déceler leurs perceptions et aspirations.

Ce sont le dialogue et le consensus le point de départ de toute politique ou stratégie à mettre en œuvre, par une concertation nationale. La finalité est de permettre à la nation sénégalaise de comprendre qu'elle ne s'égare pas, qu'elle va dans une voie bien déterminée, et cette perspective devient alors un principe directeur devant inspirer toutes les décisions nationales du développement.

L'étude prospective 2025 permettra ainsi de connaître les aspirations et les perceptions de la population sénégalaise, de connaître les grands problèmes et facteurs qui, au sein de la société, risquent de compromettre l'aptitude du pays à créer un avenir souhaitable à la population... Ainsi que les stratégies nécessaires pour leur réalisation.

## 2- Objectif de l'étude Prospective

L'objectif fondamental de cette étude est de mettre en place un cadre d'intervention des acteurs sénégalais du développement afin de procéder à la conception d'une vision concrète souhaitée dans les horizons futurs. Les Sénégalais constituent les propres acteurs de leur développement, raison pour laquelle l'Etat dans sa stratégie de développement juge idoine de mesurer les aspirations et les perceptions de ces derniers afin de mettre en place une politique et des interventions qui cadrent avec les attentes de ces derniers.

De manière spécifique l'étude prospective vise à :

- ✦ Connaître la situation ou vécu de la population sénégalaise, d'identifier les problèmes pour apporter des solutions,
- ✦ Connaître les aspirations et perceptions de la population sénégalaise en 2025 sur le plan : Economique, politique, culturel, social, démographique, technologique, écologique...
- ✦ Dégager la stratégie de développement à long terme souhaité ainsi que les stratégies intermédiaires à mettre en œuvre pour rendre ces évolutions possibles et fiables.

## Méthodologie de l'enquête

L'étude prospective 2025 s'est appuyée sur une méthodologie d'enquête basée sur l'échantillonnage par quotas. Dans un souci de représentativité des informations qui seront collectées ; nous avons procédé un échantillonnage par quotas au regard de la composition par sexe et âge de la population de la région de Dakar. L'échantillon repose sur 1000 enquêtés repartis par zone.

Nous avons stratifié la région de Dakar en 10 zones, et dans chaque furent enquêtés un nombre égal de 100 individus respectant les critères de sexe et d'âge.

La répartition par sexe est mentionnée dans le tableau ci dessous

Quotas Sexe	Effectif	%
Femme	510	51
Homme	490	49
Total	1000	100

La répartition par âge des 1000 enquêtés est mentionnée dans le tableau ci-dessous.

Quotas Age	Effectif	%
Moins de 25 ans	360	36
25-35 ans	270	27
36-50 ans	230	23
50 ans et plus	140	14
Total	1000	100

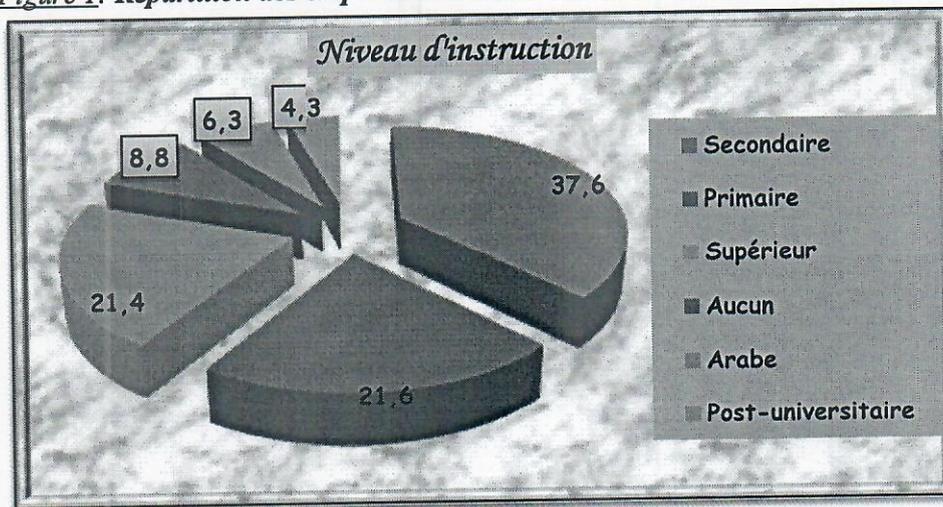
# Principaux enseignements

## I°) La structure et les caractéristiques de la population

### 1-Le niveau d'instruction

A l'image de la structure par âge de la population, on note que plus de la moitié (59,2%) de la population ont ou atteint le niveau primaire ou secondaire dont 21,6% ont un niveau d'instruction primaire et 37,6% le niveau secondaire. On retrouve également dans cette population des universitaires (21,4%) et des individus qui ont étudié en arabe. N'oublions pas que cet échantillon comprend aussi des analphabètes.

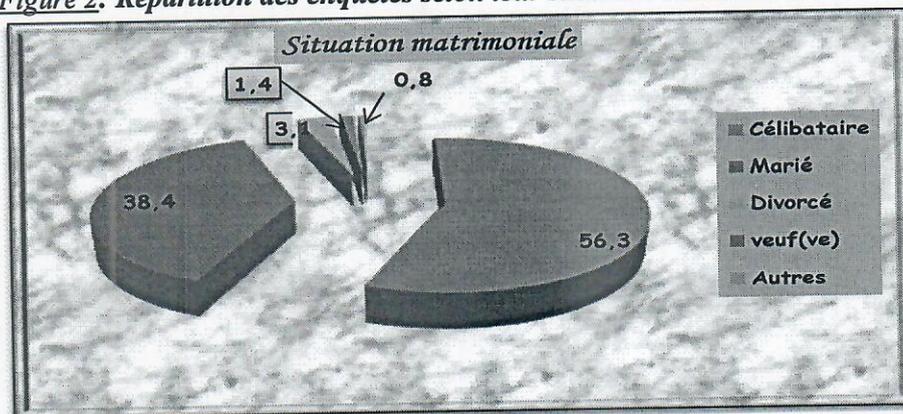
*Figure 1: Répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction*



## 2- Situation matrimoniale

On note une présence prédominante de célibataires dans l'échantillon. En effet plus de la moitié (56,3%) des enquêtés sont des célibataires. Les mariés quant à eux représentent 38,4% de la population. Ici il n'est pas question de voir le type d'union (monogame ou polygame).

Figure 2: Répartition des enquêtés selon leur situation matrimoniale



## 3- Type d'activités économiques

On ressort d'une analyse sur les activités économiques exercées par les enquêtés, on note une forte propension d'inactifs (15,3%) exclus les étudiants qui représentent 10,2%. Les employés et les fonctionnaires de l'Etat ont un score respectif de 11,9% et 4,5%. Les commerçants ne sont pas absents de l'appel, si on connaît la notoriété du petit commerce au Sénégal et dans la région de Dakar en particulier, il est tout à fait normal que l'échantillon regroupe un nombre important de ceux-ci. En effet, ils sont 10,5% à déclarer exercer dans le commerce. D'autres types d'activités ont été également recensés au cours de cette étude, ils représentent 25% des réponses.

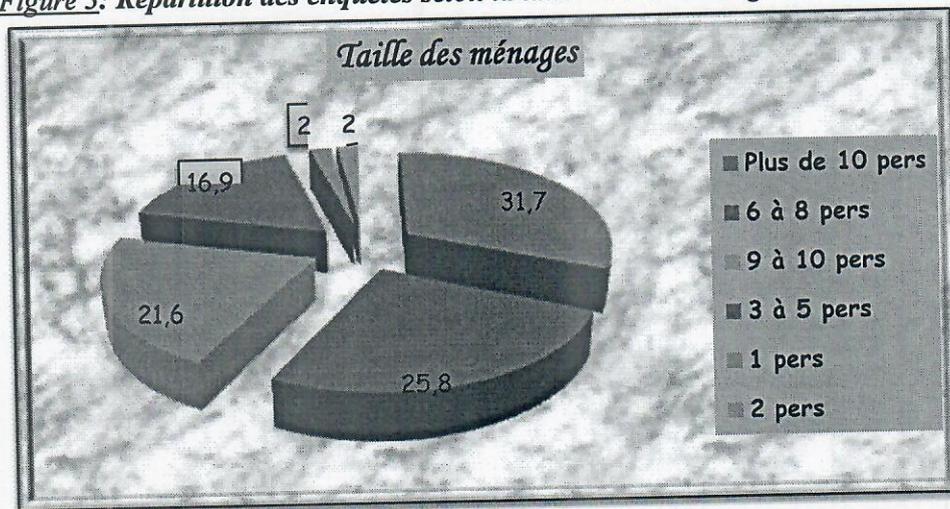
Tableau 1: Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle?

	Effectif	%
Autres	249	25
Inactifs	152	15,3
Employé	118	11,9
Profession Libérale	105	10,6
Commerçant	104	10,5
étudiant	102	10,2
Artisan	50	5
Fonctionnaire	45	4,5
Cadre d'entreprise	24	2,5
Agent commercial	17	1,7
Agent de maîtrise	11	1,1
Chômeur	11	1,1
Agriculteur/Éleveur	6	0,6
Total	994	100

#### 4- Composition des ménages

S'il est vrai que l'Etude prospective 2025 est une enquête grand public, il est quand même intéressant d'avoir une certaine connaissance de la composition du ménage d'appartenance de l'enquêté. Ainsi il ressort comme le montre la plus part des études que les ménages Sénégalaises sont de grande taille. En effet cette Etude révèle que plus de 3 enquêtés sur 10 (31,7%) proviennent de ménage de plus de 10 personnes. 25,8% sont issus de ménage de taille comprise entre 6 à 8 personnes. Notons que seul 2% des enquêtés vivent tout seul (taille de ménage = 1 personne).

Figure 3: Répartition des enquêtés selon la taille de leur ménage



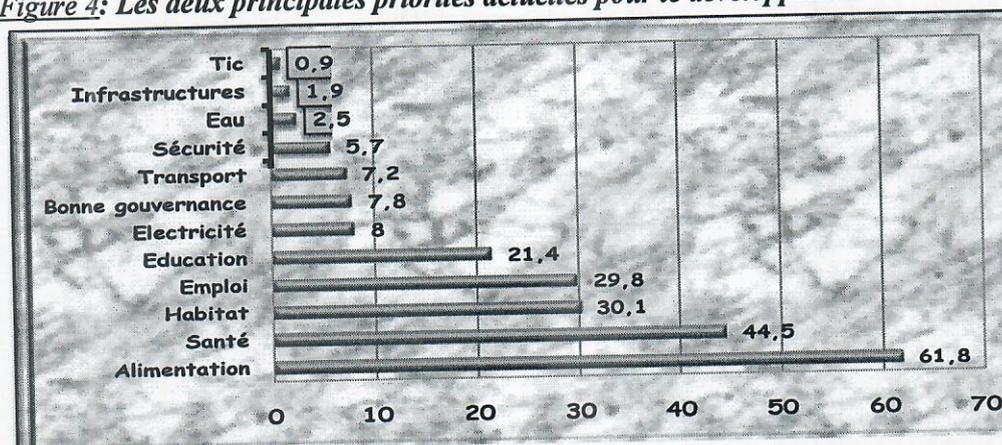
## II°) Perceptions des populations sur le développement

Dans une approche du développement fondé sur la participation à la base, la perception du développement du point de vue des populations est un moyen, pour les décideurs en l'occurrence l'Etat, d'obtenir des indications précieuses sur les préoccupations et attentes de celles-ci ainsi que sur les orientations et leviers à actionner pour leur prise en charge. De ce fait cette étude prospective 2025 se vœux un outil idéal de décision en prenant en compte des perceptions des populations de la région de Dakar sur les principaux thèmes du développement. En effet sachant que le développement étant multi façades, nous avons jugé primordial d'analyser tous les contours que revêt cette thématique au combien important.

### 1- Les deux principales priorités actuelles pour le développement

Dans la directive d'une analyse par thème du développement, il est demandé aux enquêtés de mentionner pour eux les priorités du développement. Il ressort ainsi que les habitants de la région de Dakar placent l'alimentation en tête de la liste de leurs soucis. En effet cet item remporte un avis favorable auprès de plus de 6 enquêtés sur 10 (61,8%). En second lieu des priorités des populations vient la santé qui occupe un score de 44,5%. La troisième priorité est l'habitat, celui remporte un score de 29,8%. Ensuite viennent respectivement l'emploi (29,8%), l'éducation (21,4%) etc. dans l'ordre des préoccupations des populations de Dakar. En résumé, selon les populations de Dakar, les trois premiers secteurs prioritaires sur lesquels l'Etat doit donc le plus agir sont : l'alimentation, la santé et l'habitat. Ce sont donc les besoins de base qui constituent la préoccupation majeure des populations. Nous remarquons que l'Education qui constitue de nos jours un indicateur important dans la mesure du développement ne vient qu'en cinquième position des préoccupations.

Figure 4: Les deux principales priorités actuelles pour le développement



## 2- La sécurité alimentaire

Nous entendons par Sécurité alimentaire, le fait de satisfaire ses besoins alimentaires. Sachant que les besoins sont individuels et donc relatifs, une classification suivant les dépenses en nourriture peut ne pas apporter une bonne information quant au niveau de satisfaction d'un individu relative à sa consommation alimentaire. Raison pour laquelle, cette étude se focalise en grande partie aux perceptions individuelles des individus afin de mesurer leur auto jugement.

a- Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour vous-même?

C'est ainsi qu'ayant demandé le jugement personnel des individus quant à leur situation concernant la sécurité alimentaire, nous avons récolté 57,8% de réponses positives contre 42,2% de gens insatisfaits de leur condition de vie alimentaire.

*Tableau 2: Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour vous-même ?*

	Effectif	%
Oui	572	57,8
Non	417	42,2
Total	989	100

Pour ceux qui ont déclaré ne pas avoir une garantie de leur sécurité alimentaire, les raisons justifiant un tel jugement sont en grande partie imputable à leur manque de moyen (48,9%) et en second lieu à la cherté des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité (39,7%). Pour d'autres, le manque d'hygiène apporté aux nourritures et le manque de qualité des repas constituent des facteurs de non garantie de leur sécurité alimentaire. En effet ces deux items font partir des réponses de ceux qui pensent que la sécurité alimentaire ne leur est pas garantie. Ils récoltent un score de 3,7% chacun.

*Tableau 3: Raisons pour lesquelles la sécurité alimentaire n'est pas garantie pour soi-même.*

	Effectif	%
Cherté des denrées de 1 <sup>ère</sup> nécessité	151	39,7
Manque de moyens	186	48,9
Autres	15	3,9
Manque d'hygiène	14	3,7
Manque de qualité	14	3,7
Total	380	100

### b-Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour votre famille?

Nous nous sommes également intéressés au jugement porté par l'individu sur l'état de la sécurité alimentaire de sa famille (ménage). Ceci dans un souci de mieux cerner les déterminants familiaux du développement.

Comme on pouvait s'y attendre, le jugement porté par un individu sur l'état de sécurité alimentaire de sa famille est presque identique à celui relatif à sa propre situation. En effet, en Afrique et en particulier au Sénégal où les membres d'une famille partagent le même repas, il est normal que les satisfactions ou insatisfactions soient identiques pour tous les membres de la famille. Pour preuve, 58,1% jugent garantie la sécurité alimentaire pour leur famille.

*Tableau 4: Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour votre famille?*

	Effectif	%
Oui	569	58,1
Non	410	41,9
Total	979	100

Les raisons évoquées par ceux qui jugent non garantie pour leur famille sont identiques à leur propre situation. Le premier argument en terme de notoriété est le manque de moyen (51,0%) ensuite vient la cherté des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité.

*Tableau 5: Raisons pour lesquelles la sécurité alimentaire n'est pas garantie pour les familles*

	Effectif	%
Cherté des denrées de 1 <sup>ère</sup> nécessité	145	39,7
Manque de moyens	186	51,0
Autres	9	2,5
Manque d'hygiène	14	3,8
Manque de qualité	11	3,0
Total	365	100

### c-Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour le milieu urbain?

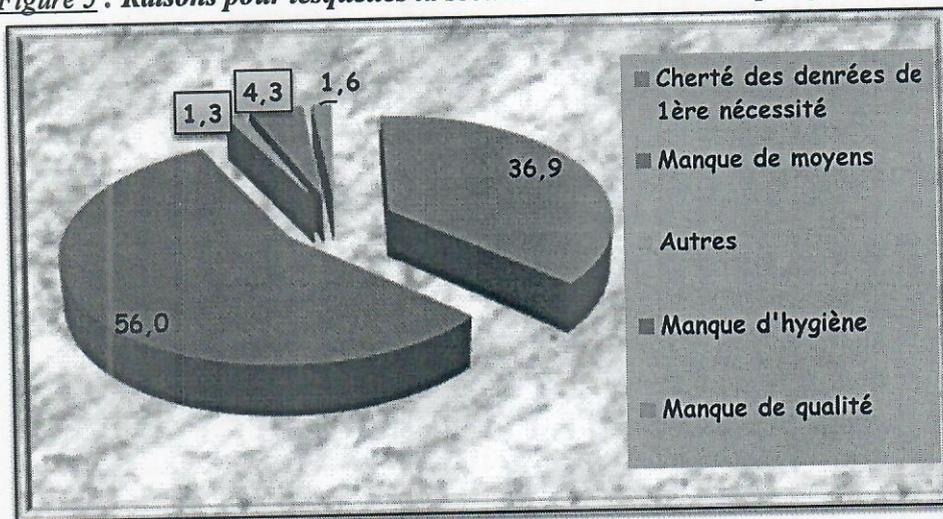
De même il était question de prendre l'avis de l'enquêté relatif à la situation alimentaire qui prévaut en milieu urbain du Sénégal. Ceci répond à un objectif d'une analyse de la perception de l'individu sur le milieu urbain. Contrairement aux perceptions de l'individu sur sa propre situation et celle de sa famille, la grande majorité, plus des  $\frac{3}{4}$  de population de Dakar pensent que la sécurité alimentaire n'est pas garantie en milieu urbain.

**Tableau 6: Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour le milieu urbain?**

	Effectif	%
Non	723	78,1
Oui	203	21,9
Total	927	100

Ils justifient un tel jugement par le fait du manque de moyen des populations urbaines (56,0%) et la cherté des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité (36,9%).

**Figure 5 : Raisons pour lesquelles la sécurité alimentaire n'est pas garantie en milieu urbain**



**d-Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour le milieu rural?**

Toujours dans l'intention de connaître à fond le jugement de l'individu par rapport un thème donné en occurrence ici la sécurité alimentaire, il lui a été demandé de se prononcer sur l'état alimentaire des milieux ruraux du Sénégal. A cette question, il ressort qu'une très grande partie (88,1%) pense que la sécurité alimentaire est loin d'être garantie pour les populations rurales. Les raisons inhérentes à ce jugement sont les mêmes que celles citées dans les sections précédentes.

**Tableau 7: Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie pour le milieu rural?**

	Effectif	%
Non	804	88,1
Oui	108	11,9
Total	912	100

**e- Que pensez-vous du niveau de la sécurité alimentaire au Sénégal?**

La majorité des enquêtés sont insatisfaits de la sécurité alimentaire au Sénégal. En effet 88,9% jugent insuffisant ou très insuffisant le niveau de la sécurité

alimentaire au Sénégal. Seul 8,8% jugent suffisant le niveau de sécurité alimentaire dans le pays.

*Tableau 8: Que pensez-vous du niveau de la sécurité alimentaire au Sénégal?*

	Effectif	%
Insuffisante	705	71,6
Très insuffisante	170	17,3
Suffisante	87	8,8
Très suffisante	22	2,3
Total	984	100

f- Comment jugez-vous la politique alimentaire de l'Etat ?

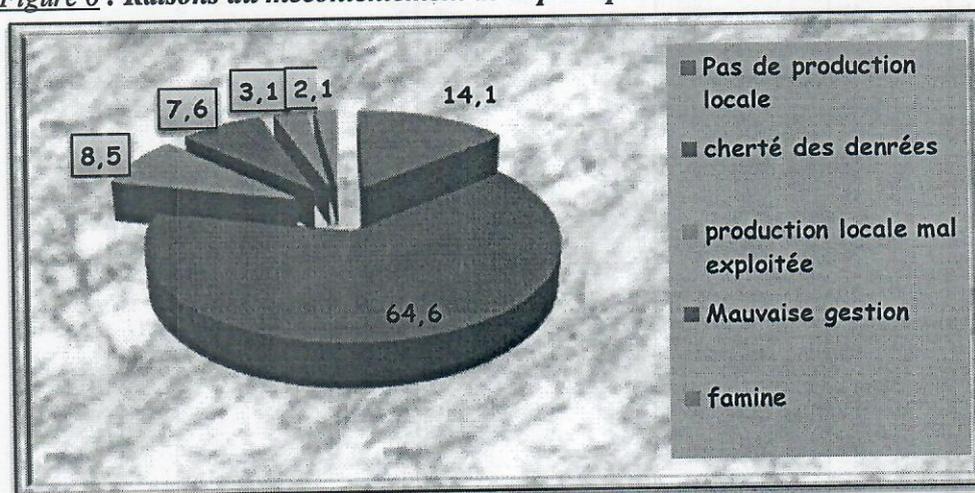
Beaucoup sont ceux qui sont mécontents de la politique alimentaire du gouvernement. Ils sont en effet 91,4% à juger mauvaise ou très mauvaise la politique de l'Etat en matière d'alimentation.

*Tableau 9: Jugement sur la politique alimentaire de l'Etat*

	Effectif	%
Mauvaise	733	74,6
Très Mauvaise	165	16,8
Bonne	79	8,0
Très Bonne	5	0,5
Total	982	100

Les raisons évoquées par les mécontents de la politique de l'Etat sont imputables à plusieurs facteurs, dans l'ordre des réponses des enquêtés on a : la cherté des denrées alimentaires (64,6%), l'absence de production locale (14,1%), la mauvaise exploitation de la production locale (8,5%), etc.

*Figure 6 : Raisons du mécontentement de la politique alimentaire de l'Etat*



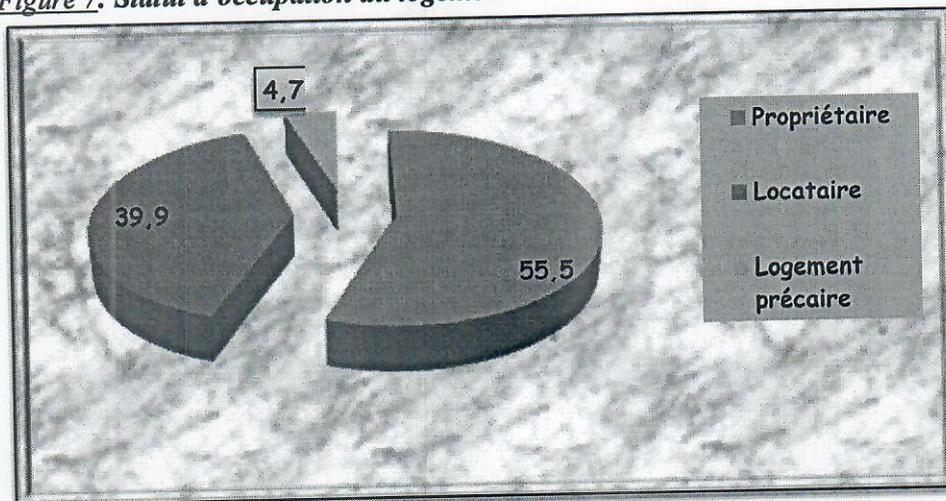
### 3- L'habitat

#### a- Statut d'occupation du logement.

Les enquêtés rencontrés ont déclaré à 55,5% être propriétaire de leur logement. Ici la notion de propriétaire renvoie à la possession du logement à titre personnel ou à la possession du logement par les parents de l'enquêté.

Les locataires représentent 39,9% de l'ensemble des enquêtés.

Figure 7: Statut d'occupation du logement



#### b- Branchement à certains services de base.

La presque quasi-totalité (94,6%) des enquêtés ont déclaré avoir un branchement en eau dans le logement de leur famille.

Tableau 10: Avez-vous accès à l'eau dans le logement de votre famille?

	Effectif	%
Oui	929	94,6
Non	53	5,4
Total	982	100

De même ils sont 95,3% pour lesquels les logements de leur famille sont branchés sur les réseaux de la Sénélec.

Tableau 11: Avez-vous accès à l'électricité dans le logement de votre famille?

	Effectif	%
Oui	945	95,3
Non	46	4,7
Total	991	100

La possession de téléphone fixe ou de télévision dans les domiciles familiaux représente 86,8%.

*Tableau 12: Avez-vous accès au téléphone et TV dans le logement de votre famille?*

	Effectif	%
Oui	853	86,8
Non	130	13,2
Total	983	100

**c- Etat de sécurité dans les quartiers**

57,5% des enquêtés pensent que la sécurité est bien assurée dans leur quartier respectif.

*Tableau 13: Avez-vous une bonne sécurité dans le quartier?*

	Effectif	%
Oui	567	57,5
Non	418	42,5
Total	985	100

Les agressions (47,6%), les vols (27,3%), etc. sont les manifestations de l'insécurité constatée dans les quartiers.

*Tableau 14: Raisons de l'insécurité dans les quartiers*

	Effectif	%
Agression	199	47,6
Vol	114	27,3
Banditisme	62	14,8
Manque d'éclairage	51	12,2
Total	418	

**d- Appréciations faites de la qualité des logements familiaux**

Nombreux sont ceux qui ont une appréciation négative de la qualité des logements familiaux au Sénégal. En effet plus de 6 enquêtés sur 10 (61,7%) jugent mauvaise ou très mauvaise la qualité des logements familiaux.

*Tableau 15: Quelle appréciation avez-vous de la qualité des logements familiaux ?*

	Effectif	%
Mauvaise	551	56,2
Bonne	352	35,9
Très mauvaise	54	5,5
Très bonne	24	2,4
Total	981	100

e- Pensez-vous que l'accès à un logement décent est?

La presque quasi-totalité (96,1%) des enquêtés jugent difficile ou très difficile l'accès à un logement décent à Dakar.

*Tableau 16: Pensez-vous que l'accès à un logement décent est?*

	Effectif	%
Très difficile	585	59,5
Difficile	359	36,6
Facile	21	2,1
Très facile	18	1,8
Total	983	100

Ils expliquent en grande partie ce point de vu par le niveau élevé des frais de location (63,2%) et la cherté des terrains (34,9%).

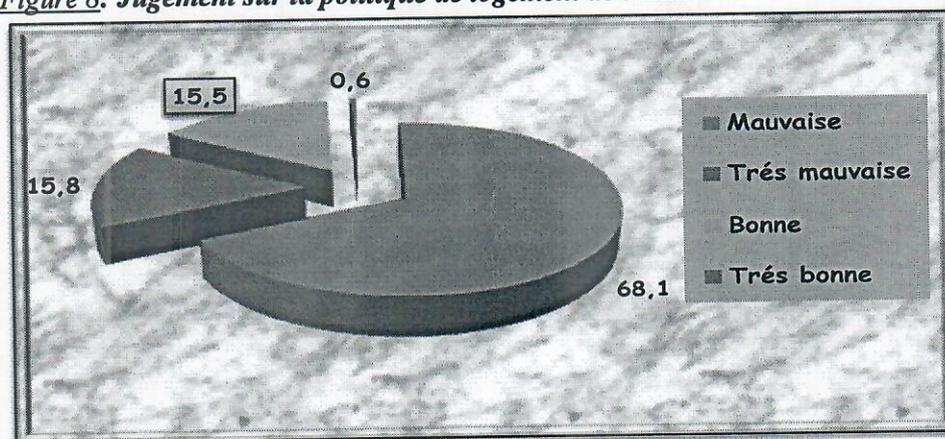
*Tableau 17: Les difficultés d'accès à un logement décent*

	Effectif	%
Location élevée	552	63,2
Cherté des terrains	305	34,9
quartiers mal lotis	17	1,9
Total	874	100

f- Jugement sur la politique de logement de l'Etat

Beaucoup de personnes restent mécontents de la politique d'habitat de l'Etat. En effet l'Etude prospective 2025 révèle que plus de 8 habitants sur 10 (88,9%) de Dakar et banlieue jugent mauvaise ou très mauvaise la politique de l'Etat en matière de logement.

*Figure 8: Jugement sur la politique de logement de l'Etat*



Trois raisons principales expliquent cet état de mécontentement vis-à-vis de la politique de logement du gouvernement. Il s'agit : du désengagement de l'Etat (26,9%) ; de la cherté des terrains (26,1%) et de l'insuffisance de logement (23,4%). Chacun de ces items représentant le point de vue d'au moins 1/5 ème de

la population, l'Etat dispose ainsi d'amples connaissances des soucis des populations en matière de logement.

*Tableau 18: Raisons du mécontentement de la politique de logement de l'Etat*

	Effectif	%
Désengagement de l'Etat	189	26,9
Terrain cher	183	26,1
Logement insuffisant	164	23,4
Pas de réalisation	97	13,8
Les pauvres sont oubliés	69	9,8
Total	702	100

#### 4- Situation sanitaire

En restant fidèle à la logique développée dans les sections relatives à la sécurité alimentaire, ici également, sera faite une analyse par niveau : du niveau individuel au niveau urbain et rural en passant par le niveau familial.

a- Trouvez-vous que la couverture sanitaire est garantie pour vous-même?

Du point de vue personnel, plus de la moitié (54,4%) des enquêtés déclarent ne pas avoir une couverture sanitaire garantie. La couverture sanitaire, rappelons-le, est la capacité à se faire soigner ou à bénéficier de soins de santé.

*Tableau 19: Trouvez-vous que la couverture sanitaire/Santé est garantie pour vous-même?*

	Effectif	%
Non	530	54,4
Oui	445	45,6
Total	975	100

Dans la catégorie des personnes pour qui la couverture sanitaire n'est pas garantie, on note que la raison principale est le manque de moyen. En effet parmi cette strate, cet item est mentionné par 67,9% comme expliquant leur situation en matière de santé.

*Tableau 20: Couverture sanitaire non garantie pour soi-même pour cause de:*

	Effectif	%
Manque de moyens	342	67,9
Pas de prise en charge	76	15,1
Médicaments chers	62	12,3
Pas de poste de santé	24	4,8
Total	504	100

b- Trouvez-vous que la couverture sanitaire est garantie pour votre famille?  
De la même façon que la sécurité alimentaire, on remarque que les points de vue personnel et ceux relatif à la famille s'apparentent. En effet on note que 55,6% ont déclaré que la couverture sanitaire n'est pas garantie à leur famille.

*Tableau 21: Trouvez-vous que la couverture sanitaire/Sante est garantie pour vous famille?*

	Effectif	%
Non	538	55,6
Oui	429	44,4
Total	967	100

Pour près de 3/4, la structure de santé le plus fréquentée par les membres de leur famille demeure les hôpitaux publics. Ensuite et dans une moindre mesure les structures privées (15,8%). Pour d'autres, les membres de la famille consultent plus les guérisseurs en cas de maladie.

*Tableau 22: Quel type de structure de santé fréquente le plus votre famille?*

	Effectif	%
Public	724	73,5
Privé	156	15,8
Auto médicament	75	7,6
Chez le guérisseur	30	3,0
Total	985	100

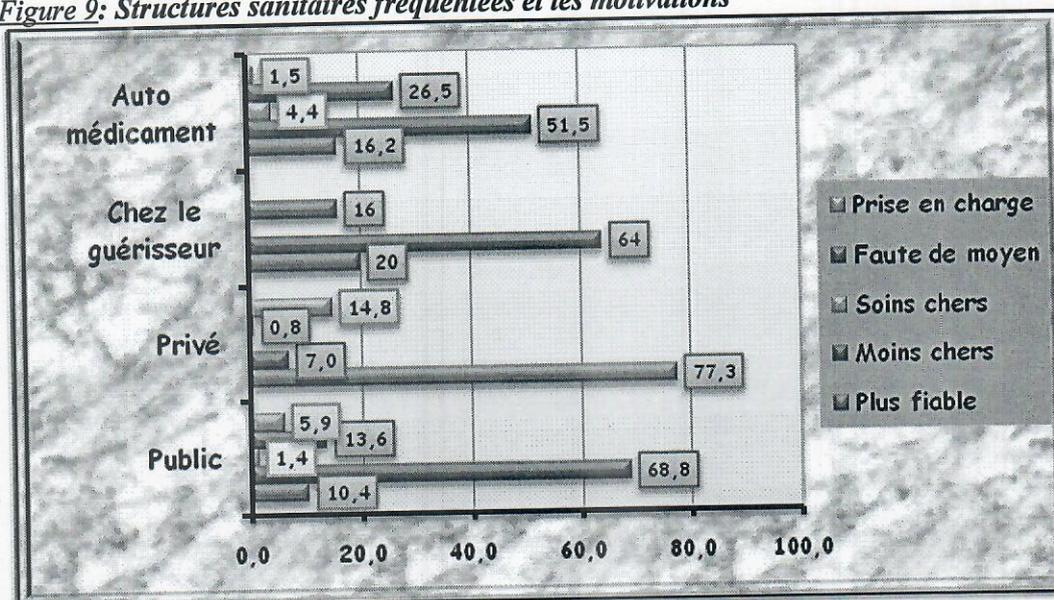
Les raisons évoquées quant à la fréquentation d'une structure donnée varient selon la structure.

Par exemple pour ceux qui fréquentent le plus les structures publiques, le coût abordable des frais de santé dans la dite structure explique son choix. En effet 68,8% de ceux qui fréquentent ce type de structure donnent pour motif de fréquentation les coûts moins élevés.

En ce qui concerne le privé, le motif principal de fréquentation est la fiabilité (77,3%) de cette structure en matière de soins administrés.

Pour ceux qui consultent les guérisseurs ou font l'auto médicament, les raisons sont liées aux coûts très abordables de ces types de structure.

Figure 9: Structures sanitaires fréquentées et les motivations



c- Trouvez-vous que la couverture sanitaire est garantie en milieu urbain?

Dans un souci de connaître l'opinion de l'individu sur son milieu de résidence, il lui a été demandé de se prononcer sur la couverture sanitaire des habitants des milieux urbains du Sénégal. Il ressort ainsi près des  $\frac{3}{4}$  jugent non garantie la couverture sanitaire dans les villes.

Tableau 23: Trouvez-vous que la couverture sanitaire/Santé est garantie pour le milieu urbain?

	Effectif	%
Non	675	74,1
Oui	236	25,9
Total	910	100

Ils attribuent cette opinion par le fait du manque de moyen (75,8%), de la cherté des médicaments (13,4%), etc.

Tableau 24: Couverture sanitaire non garantie en milieu urbain pour cause de:

	Effectif	%
Manque de moyens	460	75,8
Médicaments chers	81	13,3
Pas de poste de santé	44	7,2
Pas de personnel qualifié	22	3,6
Total	607	100

Les raisons sont à très de  $\frac{4}{3}$  imputables au manque de moyen (73,7%) et à 21,5% à l'absence de poste de santé.

Tableau 27: Trouvez-vous que la couverture sanitaire/santé est garantie pour le milieu rural?	
Effectif	%
895	89,6
93	10,4
Total	100

d- Trouvez-vous que la couverture sanitaire est garantie en milieu rural? 9 habitants sur 10 dans la région de Dakar pensent que le milieu rural est loin d'avoir une couverture sanitaire. En effet 89,6% des enquêtés trouvent que la couverture sanitaire n'est pas garantie en milieu rural.

Tableau 26: Insatisfaction de l'état des structures publiques de santé en milieu urbain pour cause de:	
Effectif	%
229	47,3
122	25,2
76	15,7
38	7,9
19	3,9
484	100

Ils justifient leurs opinions par principalement deux faits : l'état dégradé des infrastructures sanitaire (47,3%), le manque de personnel (25,7%), le non respect du personnel de santé envers les patients (15,7), etc.

Tableau 25: Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu Urbain?	
Effectif	%
561	57,4
353	36,1
60	6,1
3	0,3
976	100

S'ils sont nombreux ceux qui pensent que la couverture sanitaire n'est pas garantie en milieu, il n'en demeure pas moins ceux qui jugent mauvais ou très mauvais l'état des structures publiques de santé dans les milieux urbains du Sénégal. En effet 63,5% des enquêtés ont une mauvaise opinion de l'état des structures publiques qui existent dans les villes du Sénégal.

*Tableau 28: Couverture sanitaire non garantie en milieu rural pour cause de:*

	Effectif	%
Manque de moyens	551	73,7
Pas de poste de santé	161	21,5
personnel non qualifié	36	4,8
Total	748	100

Comme pour le milieu urbain, les opinions des enquêtés sur l'état des structures publiques de santé en milieu rural est négative. En effet plus de 8 répondants sur 10 (83,3%) jugent mauvais ou très mauvais l'état des structures publiques de santé en milieu rural.

*Tableau 29: Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu rural?*

	Effectif	%
Mauvais	591	64,3
Très mauvaise	174	19,0
Bon	149	16,2
Très bon	4	0,5
Total	918	100

Ils justifient leurs opinions par le manque d'équipements (57,4%) dans les structures étatique de santé en milieu rural, au manque de moyen (24,3%), à l'absence de bon médecin (12,7%) et au non assistance aux malades (5,6%).

*Tableau 30: Insatisfaction de l'état des structures publiques de santé en milieu rural pour cause de*

	Effectif	%
Manque d'équipement	432	57,4
Pas de moyen	183	24,3
Pas de bon médecin	96	12,7
Malade non assisté	42	5,6
Total	753	100

#### e- Opinion sur la politique de l'Etat en matière de Santé

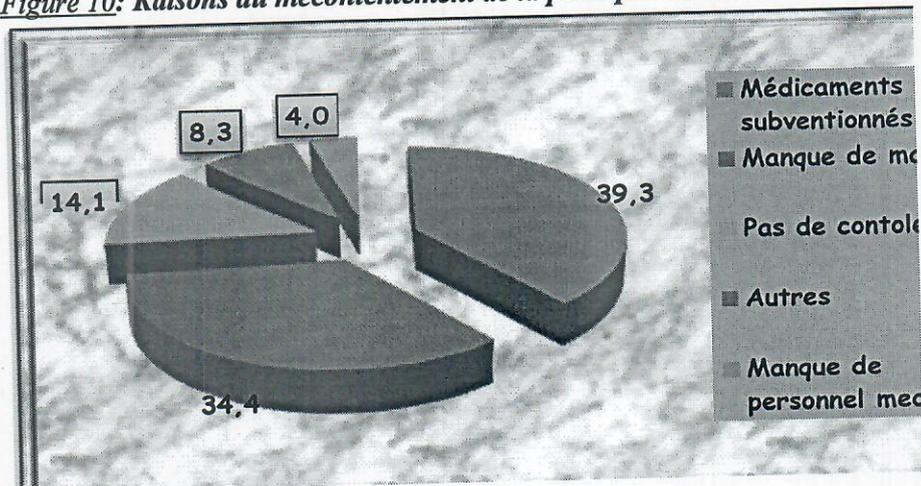
La politique de l'Etat en matière de santé trouve un écho défavorable auprès d'immense majorité des populations de la région de Dakar. En effet 65,0% de ces populations jugent mauvaise ou très mauvaise la politique sanitaire de l'Etat.

*Tableau 31: Pensez-vous que la politique de l'Etat en matière de santé est?*

	Effectif	%
Mauvaise	545	57,6
Bonne	326	34,4
Très mauvaise	70	7,4
Très bonne	6	0,6
Total	947	100

Les mécontentements s'expliquent par la non subvention des médicaments (39,3%), autrement dit la cherté des médicaments pour les citoyens ; le manque de matériel dans les centres de santé (34,4%) ; à l'absence de contrôle (14,1%) ; etc.

Figure 10: Raisons du mécontentement de la politique Sanitaire de l'Etat



## 5- Perceptions sur le système éducatif du Sénégal

L'un des objectifs du millénaire pour le développement est d'assurer l'Education pour tous d'ici 2015. Le Sénégal faisant sienne cette préoccupation doit ainsi veiller constamment sur le fonctionnement du système éducatif afin de pouvoir atteindre cet objectif qu'est de scolariser tous les enfants en âge d'aller à l'école. Dans cette perspective, il est intéressant de prendre en compte dans les politiques de planification les avis des populations qui sont la cible de toute politique de développement.

a- La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge à l'école primaire?

Ici l'objectif est de prendre le point de vu des populations sur l'éducation de base. Ainsi il ressort de cette étude prospective 2025 que près de 6 enquêtés sur 10 ont des avis favorables sur la prise en charge de la scolarité de leurs proches dans le cours primaire.

Néanmoins subsiste quelques personnes (40,9%) pour qui la scolarité de leurs proche n'est pas bien prise en charge dans le cours primaire.

Tableau 32: La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge à l'école primaire?

	Effectif	%
Oui	557	59,1
Non	385	40,9
Total	943	100

Ils justifient cette position en grande partie par le fait du manque de moyen (47,9%) dont ils disposent pour la scolarité de leurs proches et aussi par la faiblesse du niveau des enseignants. Par contre pour ceux qui sont satisfaits de la prise en charge de la scolarité au niveau primaire doivent cette opinion à la bonne scolarisation dont bénéficient leurs proches.

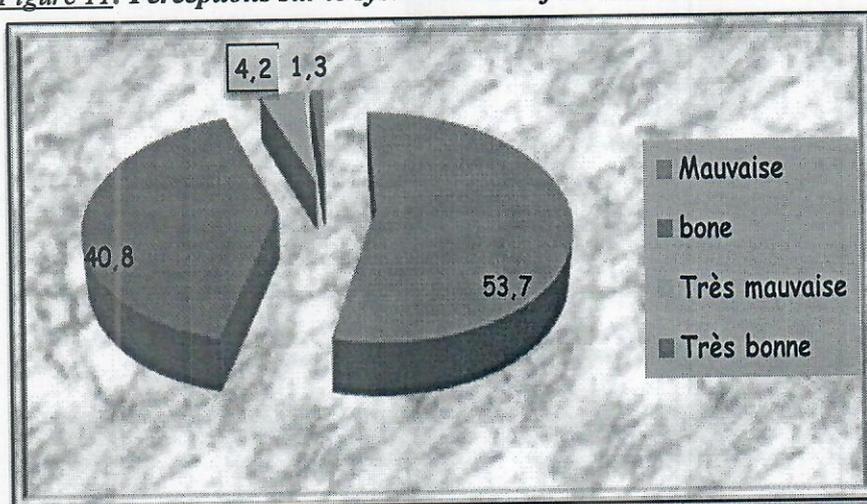
**Tableau 33: Perceptions sur l'enseignement primaire**

Perceptions sur l'enseignement primaire	La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge à l'école primaire?			
	Oui		Non	
	Effectif	%	Effectif	%
Privé	27	13,9	31	13
Trop de grèves			16	6,8
Bonne Scolarisation	123	62,5		
Bonne surveillance	57	28,9		
Faiblesse du niveau des enseignants			71	29,7
Manque de moyens			115	47,9
Total	197	100	240	100

b- Que pensez-vous de la situation du système éducatif dans les zones urbaines?

Le jugement porté par les populations de Dakar sur le système éducatif dans les milieux urbains du Sénégal semble moins sévère que ceux portés sur les autres thèmes abordés jusqu'ici, même si le pourcentage des insatisfaits dépasse une fois de plus la barre des 50%. En effet ils sont 53,7% des répondants à juger mauvaise la situation du système d'éducation dans les villes contre 40,8% qui pensent le contraire.

Figure 11: Perceptions sur le système éducatif en zone urbaine



Les grèves incessantes qui minent le fonctionnement de l'école dans les villes d'une part et le manque de bons professeurs au sein des établissements publics sont à l'origine du jugement négatif porté sur le système éducatif des zones urbaines du Sénégal. En effet les raisons de ceux qui sont mécontents du fonctionnement du système éducatif des villes sont principalement les grèves (46,7%), le manque de bons professeurs dans le public (16,2%), le manque de matériels didactiques (11,8%), le manque de motivation des enseignants (10,1%), etc.

Tableau 34: Raisons de l'insatisfaction du système éducatif en milieu urbain

	Effectif	%
trop de grèves	223	46,8
Pas de bons professeurs pour le public	77	16,2
pas de matériels	56	11,8
Pas de motivation	48	10,1
cherté	35	7,4
trop de divertissements	37	7,8
Total	476	100

c- Que pensez-vous de la politique de l'Etat en matière d'Education ?

A la question de porter un jugement sur la politique Educative de l'Etat, près de 6 répondants sur 10 (57,5%) pensent mauvaise ou très mauvaise cette politique.

*Tableau 35: Pensez-vous que la politique de l'Etat en matière d'éducation est?*

	Effectif	%
Mauvaise	487	50,8
bonne	387	40,4
Très mauvaise	65	6,7
Très bonne	20	2,1
Total	959	100

S'il est vrai que l'Etat Sénégalais fait des efforts considérables pour assurer la scolarité de ces populations, il n'en demeure pas moins qu'il doit mener des gestes afin d'atténuer les grèves à répétitions des enseignants et aussi chercher à mettre en place une politique de planification. Car les avis récoltés auprès de ceux qui demeurent insatisfaits de la politique actuelle sont relatives pour 74% aux grèves des enseignants (41,9%) et la mauvaise planification du système éducatif (32,1%).

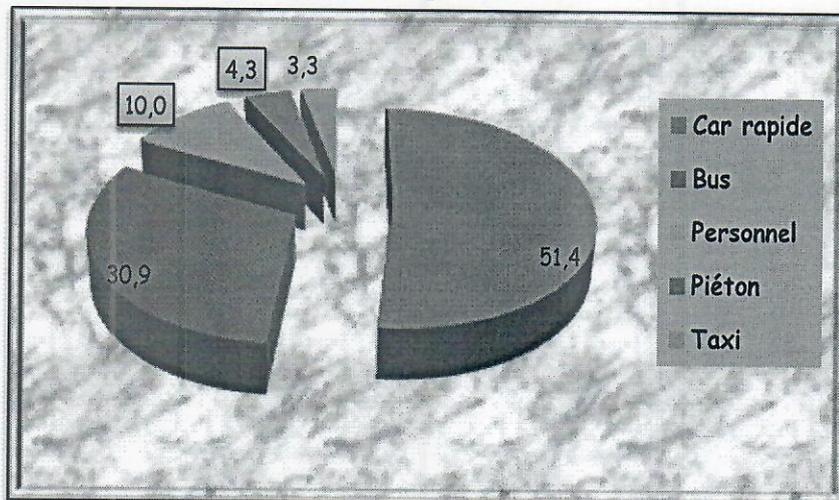
*Tableau 36: Raisons du mécontentement de la politique d'éducation de l'Etat*

	Effectif	%
Grève des enseignants	218	41,9
Mauvaise planification	167	32,1
Enseignement désordonnés	66	12,7
Mauvaise répartition des enseignants	44	8,5
Manque de recrutement	25	4,8
Total	520	100

## 6- Perceptions sur le transport

### a- Le mode de transport le plus utilisé

Figure 12: Le mode de transport le plus utilisé



Incontestablement, le transport urbain à Dakar est dominé par les cars rapides même si l'utilisation du bus comme moyen de transport commence par gagner du terrain, ils sont encore très nombreux ceux qui utilisent les cars rapides comme mode de transport. A cet effet, cette étude révèle que pour 51,4% des répondants, ce type de transport demeure celui utilisé par les membres de leur famille. A 20 points de pourcentage derrière le car rapide se positionne le bus comme mode de transport ; vient ensuite le transport privé qui n'occupe que 10% du transport.

### b- Trouvez-vous que le système de transport urbain est satisfaisant pour vous-même?

Comme on pouvait s'y attendre, nombreux ceux qui sont insatisfait du transport urbain en occurrence celui de Dakar. En effet près de 7 répondants sur 10 (68,5%) jugent non satisfaits du système de transport urbain.

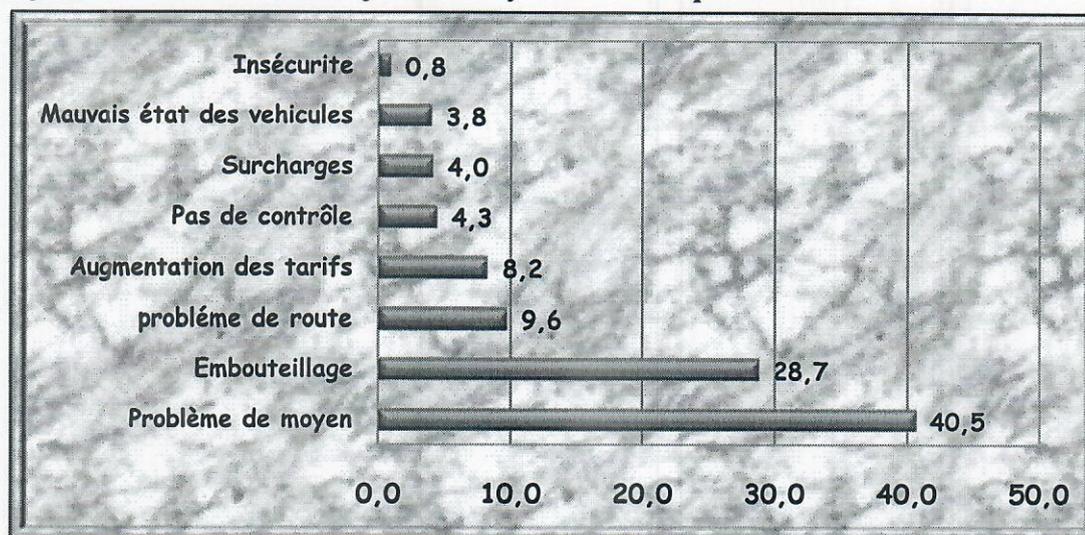
Tableau 37: Trouvez-vous que le système de transport urbain est satisfaisant vous-même?

	Effectif	%
Non	665	68,5
Oui	306	31,5
Total	971	100

Dans la liste des maux qui minent le système du transport urbain se positionne en deux premières places : respectivement, la faiblesse des moyens financiers dont disposent la population, ce qui traduit leur forte propension à utiliser le car rapide comme mode de transport et ensuite le problème d'embouteillage (28,7%).

D'autres problèmes cités sont relatifs à l'état des routes, à l'augmentation des tarifs de transport, etc.

Figure 13: Raisons de l'insatisfaction du système de transport urbain



c- Que pensez-vous de l'état des structures de transport à Dakar?

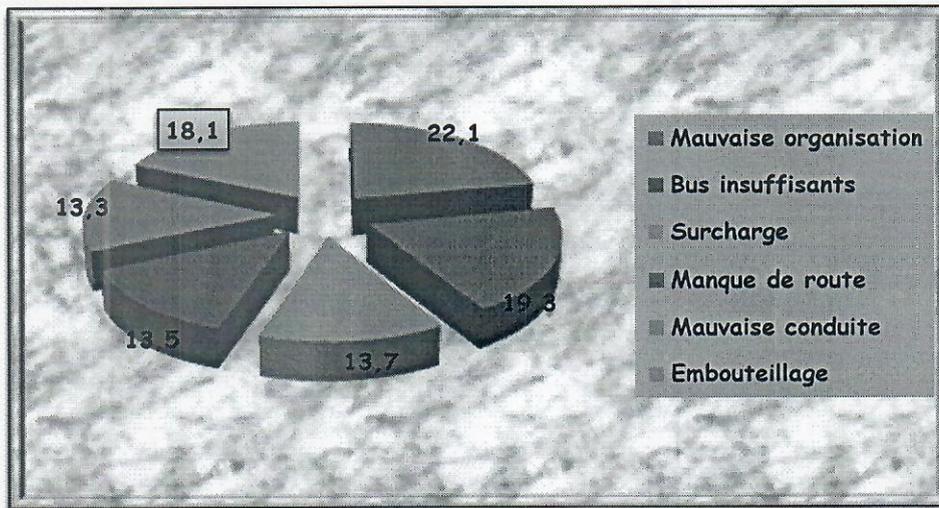
Le jugement porté sur l'état des structures de transport reflète l'insatisfaction des populations sur le système de transport en général. Pour cause, ils sont nombreux (65,1%) ceux qui trouvent mauvais ou très mauvais l'état des structures de transport à Dakar.

Tableau 38: Que pensez-vous de l'état des structures de transport à Dakar?

	Effectif	%
Mauvais	557	58,0
Bon	330	34,3
Très mauvaise	68	7,1
Très bon	6	0,6
Total	961	100

Les raisons évoquées par les répondants qui jugent mauvais l'état actuel des structures de transport à Dakar sont de l'ordre de six. Notons que chacune des raisons enregistre un score d'au moins 13 points de pourcentage. La raison qui revient le plus souvent dans le discours des répondants est la mauvaise organisation de tout le système du transport, cet item occupe 22,1% des réponses. La seconde raison en terme de notoriété est relative à l'insuffisance de bus dans le transport commun à Dakar (19,3%). L'embouteillage quant à elle se positionne en troisième place dans la liste des raisons évoquées (18,1%). D'autres problèmes tels que la surcharge des véhicules, le manque de route et la mauvaise conduite font partir de la liste des raisons évoquées sur l'insatisfaction de l'état des structures de transport à Dakar.

Figure 14: Raisons de l'insatisfaction du système de transport à Dakar



Quant aux frais de transport à Dakar, nombreux sont également ceux qui estiment les tarifs élevés. En effet plus de 7 répondants sur 10 (71,1%) jugent cher ou très cher le tarif des transports à Dakar. Notons que ce sentiment peut être en grande partie dû à la faiblesse du pouvoir d'achat des Dakarais et également à la hausse récente des tarifs dans le transport.

Tableau 39: Que pensez-vous des frais de Transport à Dakar?

	Effectif	%
Cher	376	38,8
Très cher	313	32,3
Abordable	271	27,9
Très abordable	9	1,0
Total	969	100

d- Que pensez-vous de la politique de l'Etat en matière de transport ?

La politique de transport de l'Etat trouve un écho favorable auprès de 42,8% des répondants. En effet moins de 6 répondants sur 10 demeurent insatisfaits de l'action de l'Etat en matière de transport.

Tableau 40: Pensez-vous que la politique de l'Etat en matière de transport est?

	Effectif	%
Mauvaise	495	51,0
Bonne	401	41,3
Très mauvaise	60	6,2
Très bonne	15	1,5
Total	971	100

La raison principale de sentiment de mécontentement de la politique de l'Etat est liée au manque ou la mauvaise organisation (64,4%) des structures de transport.

*Tableau 41: Raisons du mécontentement de la politique de l'Etat en matière de transport*

	Effectif	%
Trop d'embouteillages	45	10,9
pas de route goudronnée	28	6,8
Manque d'innovation	37	9,0
Manque d'organisation	266	64,4
Surcharge	25	6,1
Carburant cher	12	2,9
Total	413	100

## 7- Analyse des perceptions sur l'emploi au Sénégal.

a- Trouvez-vous que le système de l'emploi urbain est satisfaisant pour vous-même?

Le problème de sous emploi demeure une réalité au Sénégal comme dans bon de pays d'ailleurs. Ainsi le développement du pays passe surtout de la mise en place de structures d'emploi adéquates pouvant répondre au besoin sans cesse croissant du marché du travail. L'étude prospective 2025 qui se veut un document directeur des actions de l'Etat dans les prochaines années afin de hausser le niveau de développement du Sénégal s'est intéressé aux perceptions des habitants de la Région de Dakar sur le système d'emploi à Dakar et au Sénégal en général. Au ressort de cette étude, le constat est que la presque totalité des répondants ne sont pas satisfait du système d'emploi qui prévaut dans le milieu urbain en occurrence à Dakar.

*Tableau 42: Trouvez-vous que le système de l'emploi urbain est satisfaisant pour vous-même?*

	Effectif	%
Non	802	82,5
Oui	170	17,5
Total	972	100

Les raisons d'un tel ressentiment qui semble être général au vu du fort pourcentage d'insatisfait est le chômage (53,5%) et le manque d'emploi (29,7%).

*Tableau 43: Raisons de l'insatisfaction du système de l'emploi en milieu urbain*

	Effectif	%
Mauvais traitement	28	3,6
Chômage	412	53,5
Manque d'usines	40	5,2
Manque d'emploi	229	29,7
Manque d'infrastructure	26	3,4
Faiblesse des salaires	35	4,5
Total	770	100

### b- Perceptions sur l'emploi des jeunes

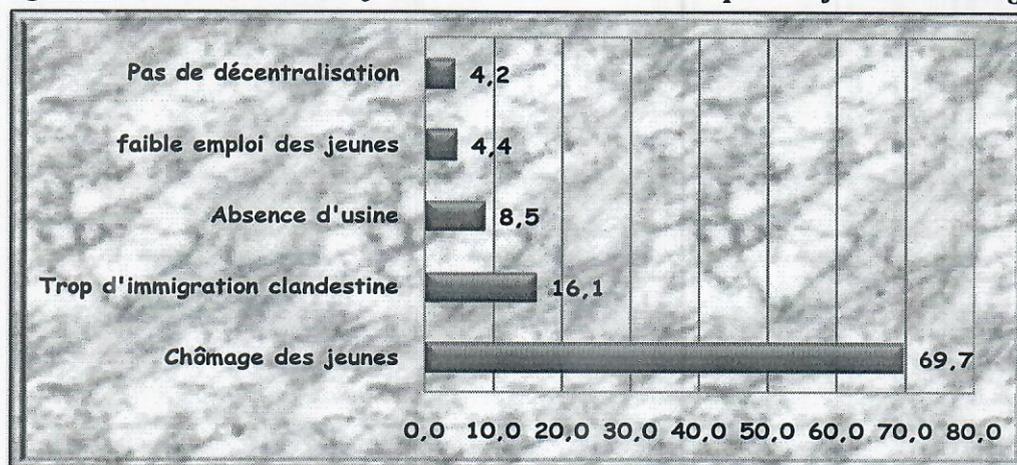
A l'image de la structure par âge de la région de Dakar, l'échantillon ayant servi à l'analyse pour cette étude est constitué à 63% de jeunes d'au plus 35 ans. Au vu de cette forte représentativité de jeune, il est incontestablement intéressant d'intégrer un volet sur l'emploi des jeunes. Les résultats des perceptions sur l'emploi des jeunes révèle que 95% des répondants jugent mauvaise ou très mauvaise la situation de l'emploi des jeunes.

*Tableau 44: Que pensez-vous de la situation de l'emploi des jeunes au Sénégal?*

	Effectif	%
Mauvaise	636	65,7
Très mauvaise	282	29,2
bonne	49	5,1
Total	967	100

Ils s'appuient notamment sur le chômage des jeunes (69,7%) pour se fonder une opinion sur la situation des jeunes au Sénégal. L'immigration clandestine au quel s'exposent la plupart des jeunes sénégalais sont un constat de la situation actuelle de l'emploi des jeunes. L'absence d'usine est également citée parmi les raisons.

*Figure 15: Raisons de l'insatisfaction de la situation de l'emploi des jeunes au Sénégal*



### c- Que pensez-vous de la politique de l'Etat en matière d'emploi ?

L'effet conjugué de la mauvaise opinion des répondants sur le système d'emploi en milieu urbain et la situation de l'emploi des jeunes aboutit à une mauvaise impression sur la politique de l'Etat en matière d'emploi. En effet 9 répondants sur 10 (93,3%) jugent mauvaise ou très mauvaise l'action de l'Etat en matière d'emploi.

*Tableau 45: Pensez-vous que la politique de l'Etat en matière de l'emploi est?*

	Effectif	%
Mauvaise	617	64,6
Très mauvaise	246	25,7
Bonne	92	9,7
Total	955	100

La moitié des répondants (50,7%) de ceux qui expriment leurs mécontentements vis-à-vis de la politique d'emploi du Sénégal se base essentiellement sur le niveau élevé du chômage ; plus des quarts (28,6%) justifient leurs perceptions sur la politique d'emploi par le fait que la jeunesse n'est pas soutenue.

*Tableau 46: Raisons du mécontentement de la politique de l'Etat en matière de l'emploi*

	Effectif	%
Chômage	384	50,7
jeunesse non soutenue	217	28,6
Pas de recrutement	157	20,7
Total	758	100

## 8- Perceptions sur la bonne gouvernance

Longtemps négligé par les grandes institutions internationales à l'instar de la Banque Mondiale et le FMI comme élément déterminant du développement économique des pays du Sud, et suite à l'échec cuisant des politiques d'Ajustement structurelle, la bonne gouvernance est aujourd'hui un facteur stimulant du développement. Au regard de la place non moins importante de cet élément dans le développement, celui constitue une conditionnalité des aides au développement accordées par les principaux partenaires au développement.

C'est une place est accordée à cette thématique dans le présent rapport, afin de voir le point de vue des citoyens sur leurs institutions.

### a- Pensez-vous que les sociétés publiques sont bien gérées au Sénégal?

Plus de 8 répondants sur 10 (84,3%) pensent que les sociétés de l'Etat sont mal gérées.

*Tableau 47: Pensez-vous que les sociétés publiques sont bien gérées au Sénégal?*

	Effectif	%
Non	812	84,3
Oui	152	15,7
Total	964	100

Ceci à cause d'une part, de la mauvaise gestion (55,3%) qui règne dans ces sociétés, d'autre part des détournements de fonds public (26,1%) et enfin du niveau de corruption élevé (18,6%).

*Tableau 48: Raisons de l'insatisfaction de la gestion des sociétés publiques*

	Effectif	%
corruption	150	18,6
trop de détournement	210	26,1
mal gestion	445	55,3
Total	805	100

**b- Pensez-vous que les projets/grands travaux de l'Etat sont bien gérés au Sénégal?**

Le Sénégal, depuis un certain nombre d'années a entrepris des grands travaux de construction d'infrastructures routières afin d'amorcer son développement et surtout faciliter la circulation des personnes et des biens. Ces chantiers ont mobilisé des sommes gigantesques dont la mauvaise gestion peut avoir des préjudices défavorables à l'économie du pays. C'est ainsi que dans un souci de transparence, et de bonne gestion de ces fonds, nous avons demandé à travers cette étude le point de vue du citoyen sur la gestion des grands projets de l'Etat. Les résultats de cette question témoignent de l'Etat d'insatisfaction des populations sur la gestion des grands travaux que mène l'Etat Sénégalais. En effet plus de 6 répondants sur 10 (64,4%) parmi les 955 répondants jugent mal gérés les projets de l'Etat.

*Tableau 49: Pensez-vous que les projets/grands travaux de l'Etat sont bien gérés au Sénégal?*

	Effectif	%
Non	615	64,4
Oui	340	35,6
Total	955	100

Les mêmes leitmotivs de manque de transparence (43,7%), de manque de contrôle (21,7%), de détournement (18,6%) et de corruption (16,0%) reviennent dans les discours de ceux qui jugent mal gérés les travaux de l'Etat.

*Tableau 50: Raisons de l'insatisfaction de la gestion des grands travaux de l'Etat*

	Effectif	%
Pas de transparence	278	43,7
Manque de contrôle	138	21,7
Détournement	118	18,6
Corruption	102	16,0
Total	636	100

c- Pensez-vous que les infrastructures publiques sont bien gérées au Sénégal

Nombreux (85,2%) sont les habitants de Dakar (urbain et rural) qui sont pas satisfaits de la gestion des infrastructures publiques (routes, bâtiments publics, etc.). Le manque de contrôle des autorités (31,2%), du manque de civisme de sérieux de la part des gouvernants comme celle des citoyens (30,4%), le manque de civisme des populations (22,6%) et le détournement (15,8%) sont les raisons qui expliquent cet état d'insatisfaction des répondants.

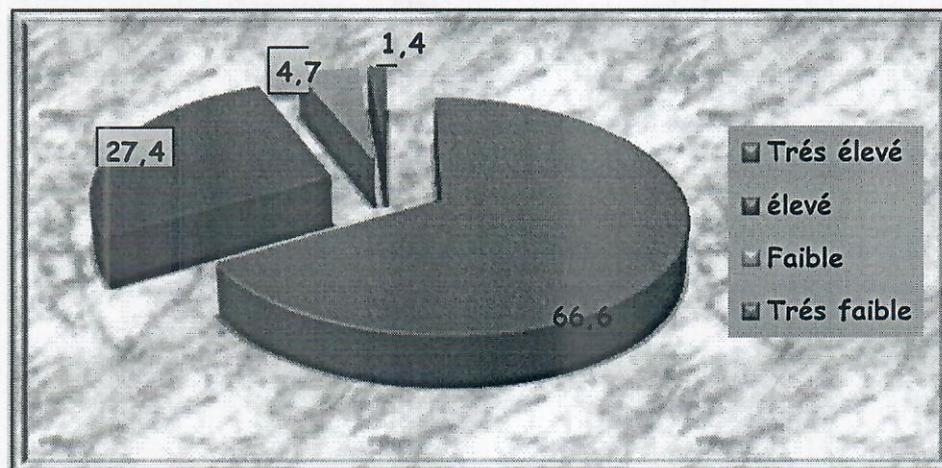
*Tableau 51: Raisons de l'insatisfaction de la gestion des infrastructures publiques*

	Effectif	%
Manque de contrôle	248	31,2
Manque de civisme	180	22,6
Manque de sérieux	242	30,4
Détournement	126	15,8
Total	796	100

d- Que pensez-vous du niveau de corruption au Sénégal?

Le niveau de corruption au Sénégal est élevé d'après les résultats de cette étude. Nombreux sont les répondants (94%) qui jugent d'au moins élevé le niveau de la corruption dans le pays.

*Figure 16: Perception sur le niveau de corruption au Sénégal*



Compte tenu de la mauvaise gestion qui prévaut au sein des institutions du pays selon 54,2% des répondants ; de la corruption (22,5%), etc. nombreux sont les Sénégalais interrogés dans la région de Dakar qui pensent qu'on ne peut pas parler à l'heure actuelle de bonne gouvernance au Sénégal.

*Tableau 52: Facteurs explicatifs de la mauvaise gouvernance au Sénégal*

	Effectif	%
Mauvaise gestion	448	54,2
Corruption	186	22,5
Manque de clarté	152	18,4
Rien ne va	40	4,8
Total	826	100

### 9- Perceptions sur d'autres thèmes du développement.

Sachant que nous n'avons pas abordé tous les thèmes relatifs au développement, nous avons prévu une question recensant les autres thèmes qui sont chers à nos répondants. C'est ainsi que les thèmes comme l'immigration, l'agriculture/artisanat, le sport, etc. sont des préoccupations du développement selon les enquêtés.

*Tableau 53: Autres Thèmes du développement*

	Effectif	%
immigration	26	20,3
agriculture et artisanat	16	12,6
sport	12	9,7
accès au financement	11	8,8
insalubrité	10	7,9
religion	10	7,7
dégradation des mœurs	7	5,7
infrastructures dans les banlieues	7	5,6
aider le troisième âge	7	5,5
insécurité	4	3,4
diplomatie	4	3,1
pêche	3	2,5
éducation des filles	3	2,2
difficulté des étudiants	2	1,6
gestion des déchets	2	1,4
histoire du Sénégal	2	1,2
élevage	1	0,9
Total	127	100

### **III°) Les aspirations des populations sur le développement pour les 20 prochaines années.**

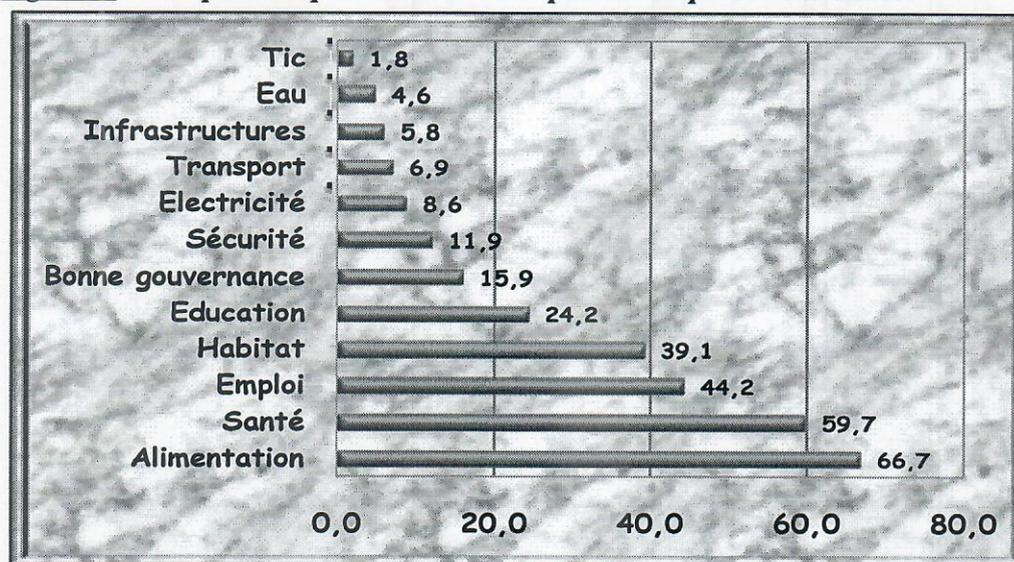
L'idée à travers cette partie est prendre les souhaits des populations pour les 20 prochaines années sur les divers thèmes de développement discutés dans la perception de cette étude afin d'éclairer les décideurs du pays des priorités des citoyens en matière de développement.

#### **1- Les deux premières priorités de l'Etat pour les 20 prochaines années**

L'objet de cette partie est de voir pour chaque enquêté quelles sont selon lui les deux premières priorités de développement sur lesquelles l'Etat doit accentuer ses actions dans les 20 prochaines années. Le résultat semble identique à celui relatif aux perceptions. On note que les deux thèmes prioritaires demeurent l'alimentation et la santé. En effet ces deux items récoltent respectivement pour score 66,7% et 59,7% des réponses. Autrement dit les deux axes de développement sur lesquels l'Etat Sénégalais doit focaliser sa politique pour les 20 prochaines années sont : l'alimentation c'est-à-dire assurer la sécurité alimentaire à chaque citoyen et la mise en place de politique adéquate dans le domaine de la santé afin de garantir une couverture sanitaire à tous.

Le troisième axe prioritaire est l'emploi qui enregistre un score de 44,2%. Au vue de l'ampleur de l'état d'insatisfaction des populations sur le système d'emploi et en particulier celui des jeunes, il impératif dans les prochaines années que les autorités Sénégalaises aillent à la recherche des solutions pour résorber le chômage élevé des jeunes.

*Figure 17: Les 2 priorités premières de l'Etat pour les 20 prochaines années*



L'habitat occupe la quatrième place des préoccupations futures des populations. A la lueur des perceptions sur les logements familiaux et de la politique de l'Etat en matière d'habitat, la place actuelle de ce thème comme élément fondamental sur lequel l'Etat doit agir sur 20 prochaines années afin d'amorcer son développement est tout à fait justifiée.

## 2- Aspirations sur la situation alimentaire dans les 20 prochaines années

Réduire les prix des denrées de premières nécessité, assurer la sécurité alimentaire pour tous et le développement de l'agriculture locale semblent être les souhaits les plus importants des populations de Dakar pour les 20 prochaines années en terme de sécurité alimentaire. En effet chacun de ces items enregistrent respectivement un score de 37,8%, 21,8% et 20,9% des réponses.

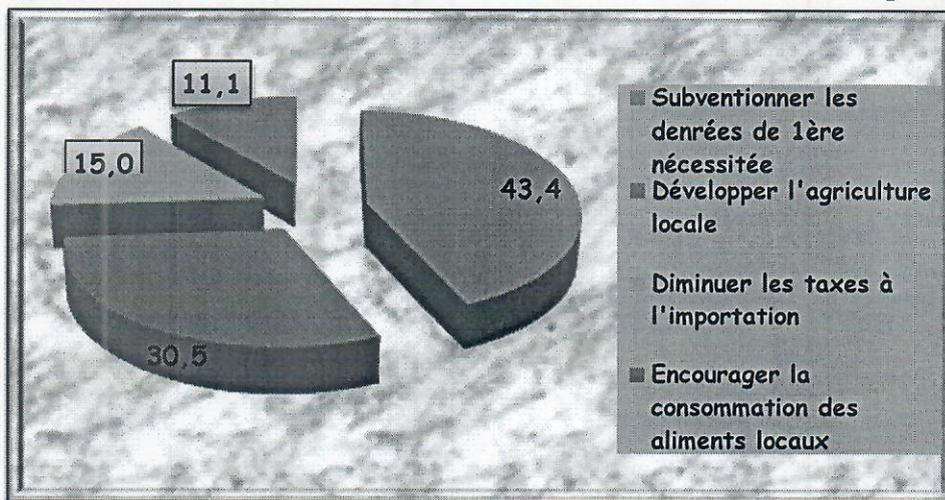
Autres souhaits formulés sont relatifs à la consommation de produits locaux (12,1%), plus de contrôle sur les produits alimentaires (3,2%), etc.

**Tableau 54: Aspirations sur la situation alimentaire dans les 20 prochaines années**

	Effectif	%
réduction du prix des denrées	378	37,8
sécurité alimentaire pour tous	218	21,8
développer l'agriculture locale	209	20,9
consommation locale	121	12,1
plus de contrôle sur les produits alimentaires	32	3,2
Autres	42	4,2
Total	1000	100

Afin de répondre aux aspirations en matière de sécurité alimentaire, selon les populations de Dakar, les priorités principales de l'Etat doivent être d'après le pourcentage de réponses pour chaque proposition : la subvention des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité (43,4%), le développement de l'agriculture locale (30,5%), diminution des taxes à l'importation (15,0%) et enfin encourager la consommation d'aliments locaux (11,1%).

**Figure 18: La priorité pour améliorer la situation alimentaire dans les 20 prochaines années.**



### 3- Aspirations pour le logement pour le 20 prochaines années.

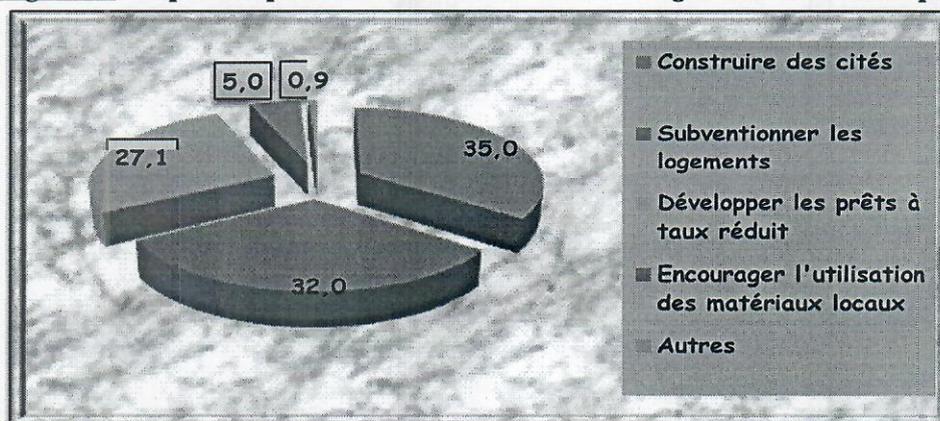
Les aspirations des populations pour le logement portent essentiellement sur la réduction des frais de location (28,7%), la construction des logements sociaux (hlm) (23,5%), une maison pour chaque citoyen (21,0%).

*Tableau 55: Aspirations pour le logement dans les 20 prochaines années*

	Effectif	%
réduire les frais de location	258	28,7
construire des hlm	211	23,5
une maison pour chacun	189	21,0
plus de logement	121	13,4
accès facile au logement	117	13,0
bonne politique d'habitat	112	12,5
contrôler le prix des logements	46	5,1
facilité les prêts bancaires pour logement	27	3,0
Total	900	

Afin de répondre aux aspirations en matière de logement, selon les populations de Dakar, les priorités principales de l'Etat doivent être d'après le pourcentage de réponses pour chaque proposition : la construction des cités (35,0%), subvention des logements (32,0%), développement des prêts à taux réduit (27,1%), encouragement l'utilisation des matériaux locaux (5,0%) et autres priorités ont été recensées (0,9%).

*Figure 19: La priorité pour améliorer la situation des logements dans les 20 prochaines années.*

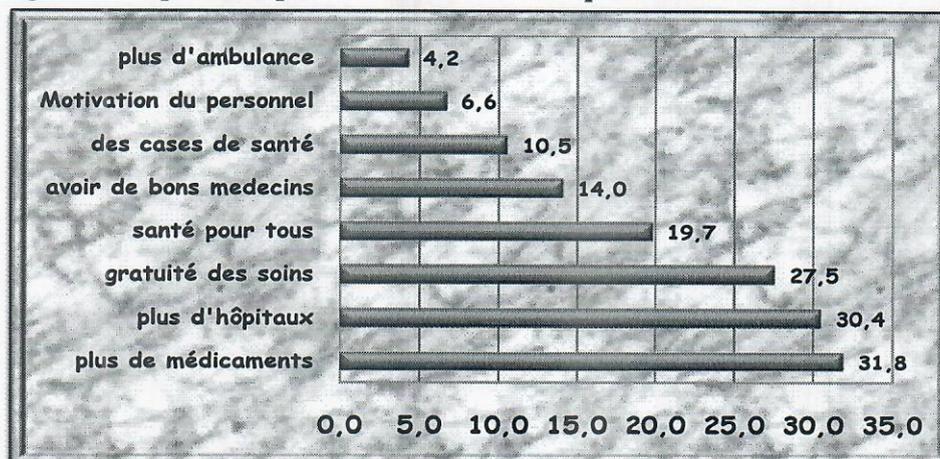


### 4- Aspirations pour la santé dans les 20 prochaines années

L'amélioration de la santé en occurrence celle la santé maternelle constitue le cinquième point des objectifs du Millénium pour le Développement. Le Sénégal est faisant sien les objectifs doit veiller à l'amélioration des conditions de santé

de ses populations. Ainsi en demandant aux populations de réagir sur leurs aspirations en matière de santé pour les 20 prochaines années, nous voulons aider les dirigeants à mieux planifier ces politiques en matière de santé. Il ressort que les aspirations principales des populations de Dakar en matière de santé reposent sur : avoir plus de médicaments dans les structures de santé (31,8%), avoir plus d'hôpitaux (30,4%), assurer la gratuité des soins (27,5%). Voilà ainsi les trois souhaits majeurs des habitants en matière de santé.

*Figure 20: Aspirations pour la santé dans les 20 prochaines années*



Afin de répondre aux aspirations susmentionnées, les priorités de l'Etat dans les 20 prochaines en matière de santé doivent être dans l'ordre d'importance : la construction d'hôpitaux ou centres de santé (43,8% + 11,5%), assurer la gratuité des soins (37,0%).

*Tableau 56: Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation sanitaire*

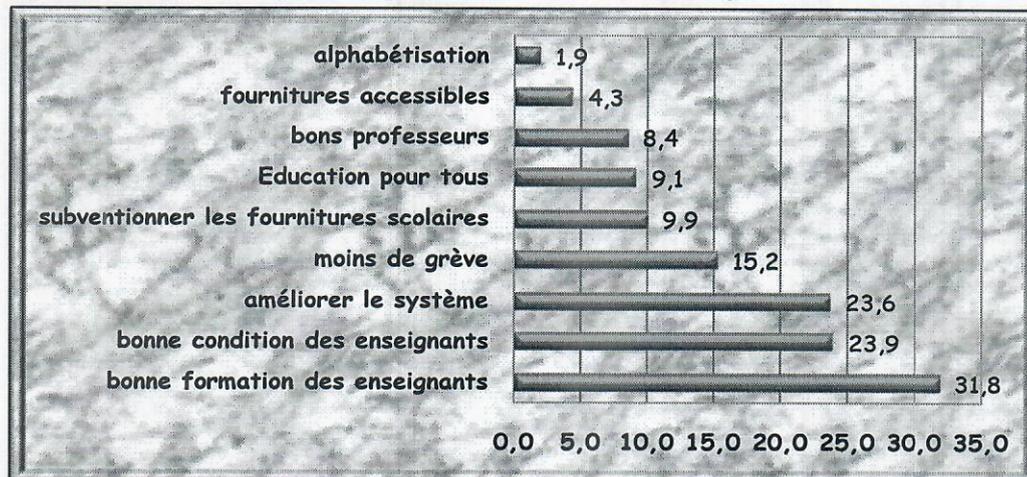
	Effectif	%
Construire beaucoup d'hôpitaux	425	43,8
Gratuité des soins	358	37,0
Construire des centres de santé	111	11,5
Autres	75	7,7
Total	969	100

## 5- Aspirations pour le système éducatif au Sénégal

Assurer l'Education de base pour tous les enfants constitue le second objectif du millénium pour le développement. Les populations étant conscientes de l'importance de l'Education dans la vie d'humain et dans le développement d'un pays souhaitent pour les 20 prochaines années que les aient une bonne formation (31,8%) afin qu'ils puissent assurer l'éducation des enfants. Elles se préoccupent également des conditions des enseignants ; en effet, sachant que ceux-ci sont en

grande partie à l'origine des grèves qui minent le système éducatif Sénégalais, 23,9% des répondants souhaitent une bonne condition de travail des enseignants. L'amélioration du système éducatif en général est également au cœur des souhaits (23,6%).

*Figure 21: Aspirations pour le Système d'éducation au Sénégal*



Pour répondre aux aspirations des populations, ces dernières souhaitent que les priorités de l'Etat dans les 20 prochaines soient respectivement dans l'ordre d'importance: la gratuité de l'enseignement de base (44,1%), la construction de beaucoup d'écoles (25,3%), développer la recherche scientifique dans les universités et écoles (24,5%).

*Tableau 57: Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer le système d'éducation ?*

	Effectif	%
Gratuité de l'enseignement de base	411	44,1
Construire beaucoup de sites	235	25,3
Développer la recherche scientifique	228	24,5
Autres	49	5,3
baisser le prix de la formation	8	0,9
Total	931	100

## 6- Aspirations pour le système des transports au Sénégal.

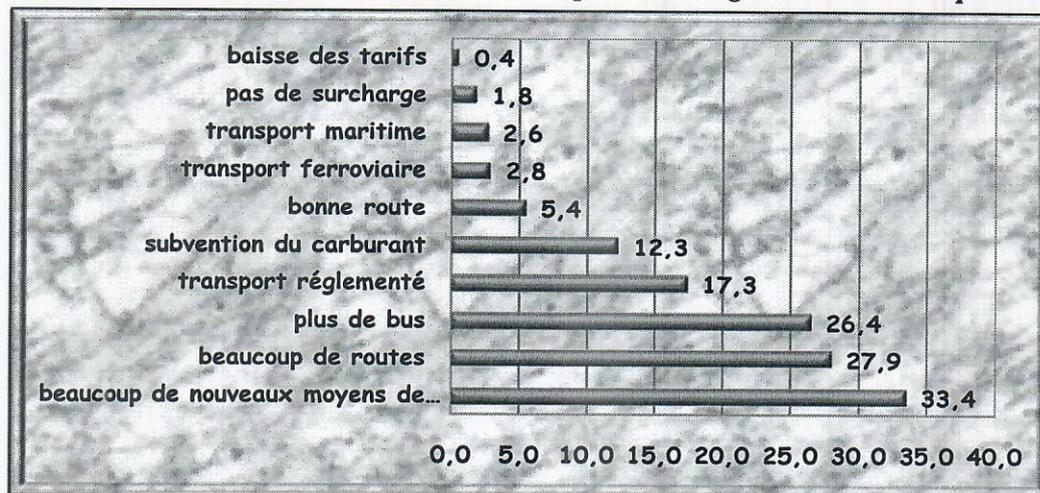
Les aspirations des populations en matière de transport se résument ainsi :

- mettre à la disposition des habitants beaucoup de nouveaux véhicules (bus, car rapide et autre), cet item enregistre le plus de score en terme de choix des répondants en matière de transport dans les 20 prochaines années ;

- afin de résoudre le problème d'embouteillage au quel font face quotidiennement les populations de Dakar, ils sont 27,9% des répondants qui incluent dans leurs aspirations ;

- Le troisième item ayant au moins 20% de réponse est la mise en circulation de plus de bus. Ceci représente 26,4%.

*Figure 22: Aspirations pour le Système de transport au Sénégal dans les 20ans prochaines*



Deux priorités se partagent plus de 80% des propositions en matière de priorité de l'Etat vis-à-vis du système des transports. La première priorité est de développer les sociétés de transport (43,1%), la seconde consiste à construire plus d'autoroutes (41,9%) dans les grandes villes du pays et sur les grands axes inter-ville.

*Tableau 58: Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation du transport dans les 20 ans à venir?*

	Effectif	%
Développer les sociétés de transport	413	43,1
Bcp d'autoroutes	402	41,9
TGV	73	7,6
Métro	45	4,7
Autres	26	2,7
Total	960	100

## 7- Aspirations pour le système de l'emploi au Sénégal dans les 20ans à venir

L'emploi constitue une préoccupation majeure de tout gouvernement, en occurrence celui des jeunes. Ainsi afin de résoudre le problème de chômage auquel font face la majeure partie des jeunes de Dakar, les populations souhaitent pour les 20 prochaines années la construction de plus d'usines (48,7%) dans l'optique où le secteur industriel demeure le gros employeur des jeunes. Toujours en relation avec la résorption du chômage, ils sont 32,4% à formuler des souhaits pour plus d'emploi.

*Tableau 59: Aspirations pour le système de l'emploi au Sénégal dans les 20ans à venir*

	Effectif	%
plus d'usines	442	48,7
plus d'emplois	294	32,4
emploi des jeunes	263	29,0
agriculture locale	82	9,0
favoriser le secteur privé	73	8,0
investissement étranger	21	2,3
Autres	12	1,3
<b>Total</b>	<b>908</b>	

La priorité de l'Etat dans les 20 à venir doit consister à l'emploi des jeunes (36,2%), à la création d'emploi dans le public (33,3%), à la formations des jeunes aux métiers(25,2%) c'est-à-dire inciter les jeunes à être formé dans les secteurs qui sont pourvoyeurs d'emploi.

*Tableau 60: Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation de l'emploi dans les 20 ans à venir?*

	Effectif	%
Emploi jeune	352	36,2
Créer des emplois publics	323	33,3
Former des gens aux métiers	245	25,2
Inciter l'emploi privé par la fiscalité	52	5,3
<b>Total</b>	<b>972</b>	<b>100</b>

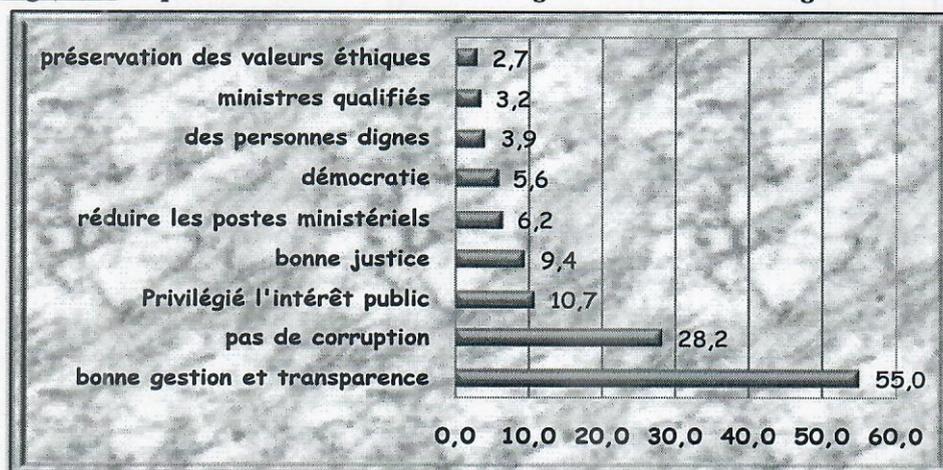
## 8- Aspirations en matière de bonne gouvernance au Sénégal dans les 20ans à venir

La bonne est de nos jours un indicateur clé de mesure du développement d'un pays, le développement ne revêt pas que seulement l'aspect économique mais aussi la liberté d'expression, la transparence dans la gestion des fonds publics.

Ainsi à travers cette étude, nous voulons connaître les aspirations des populations sur ce thème pour pouvoir orienter les décideurs du pays.

La bonne gestion et la transparence enregistre plus de la moitié (55,0%) des aspirations. La seconde aspiration en termes de score est la lutte contre la corruption (28,2%).

Figure 23: Aspirations en matière de bonne gouvernance au Sénégal dans les 20ans à venir



L'Etat Sénégalais afin d'atteindre le niveau de bonne gouvernance souhaité doit en priorité s'attaquer à corruption (41,7%) d'une part, veiller à la bonne gestion des deniers publics (35,7%) d'autre part et enfin veiller à privilégier la compétence (22,7%) dans les recrutement et les promotions.

Tableau 61: Que peut faire l'Etat Sénégalais pour améliorer la bonne gouvernance dans les 20 ans à venir?

	Effectif	%
Lutte contre la corruption	401	41,7
Bonne gestion des deniers publics	343	35,7
Privilégier la compétence	218	22,7
Total	962	100

## Conclusions et Recommandations

L'Etude prospective 2025 est étude basée sur la participation des populations, sachant que le développement passe par la prise de conscience de l'ensemble des structures de l'Etat. Il ressort de cette étude que trois facteurs sont très déterminants pour assurer aux populations un niveau de bien être convenable. Ainsi, les besoins de base à savoir se nourrir, se soigner et se loger sont les trois priorités des populations dont la satisfaction les sortira de cet état de sous développement. Outre ces trois premières priorités, on note également que l'Emploi et l'Education sont des priorités pour les populations. Ces derniers occupent respectivement sur l'échelle d'importance, la quatrième et la cinquième place des préoccupations. Si ailleurs, les préoccupations majeures des populations portent sur l'Education et l'Emploi, car sachant que pour aspirer un niveau de développement élevé, il faudra mettre d'accent sur l'Education des jeunes afin qu'ils soient productifs au moment opportun. Au Sénégal, l'Education est reléguée au cinquième plan des préoccupations des populations.

De même que pour les priorités actuelles, dans les années à venir, pour les habitants de Dakar, les priorités de l'Etat doivent être : l'alimentation, la santé et l'Emploi. Pour chacun de ces priorités, des axes d'action sur lesquelles l'Etat doit intervenir ont été énumérés.

Pour assurer la sécurité alimentaire à tous, l'Etat doit subventionner des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité, développer l'agriculture locale.

Pour assurer une couverture médicale à tous, l'Etat doit œuvrer à la construction de nombreux hôpitaux ou centres de santé et à la gratuité des soins.

Afin de résoudre le problème de chômage surtout celui des jeunes, l'Etat a l'obligation de créer plus d'emploi pour les jeunes, à former les jeunes aux métiers c'est-à-dire développer la formation professionnelle et orienter l'Education vers des secteurs prioritaires de l'économie.

**ANNEX 1 : Questionnaire Etude sur les aspirations  
et perceptions de la population sénégalaise.**

## Etude prospective 2025 : Enquête sur les aspirations et les perceptions de la population sénégalaise

Enquêteur :

Date :

N° Questionnaire :

Lieu :

Bonjour, je suis un tel du cabinet AD Conseils, nous menons actuellement une étude sur les aspirations et les perceptions de la population sénégalaise. Puis-je vous poser quelques questions.

### IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

**Q.1- Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?**

Profession libérale     Cadre d'entreprise     Commerçant     Agent de maîtrise   
Employé     Fonctionnaire     Agent commercial     Artisan     Inactifs   
Agriculteur/Éleveur     Autres  : .....

**Q.2- Niveau d'instruction :**

Primaire     Secondaire     Supérieur     Post-universitaire     Arabe

**Q.3- Taille moyenne du ménage**

1 pers.     2 pers.     3 à 5 pers.     6 à 8 pers.     9 à 10 pers.     Plus de 10 pers.

**Q.4- Sexe :**    Homme     Femme

**Q.5- Age :**    Moins de 25 ans     25 – 35 ans     36 – 50 ans     50 ans et plus

**Q.6- Quartier:** ..... ; **Q.7-Quartier :** .....

**Q.8- Statut matrimonial :**    Célibataire     Marié     Divorcé     Autres  .....

**Q.9- Revenu moyen mensuelle :** .....

**Q.10 – En prenant en compte les thèmes suivants ( alimentation, Habitat, Eau, Electricité, Tic, Sécurité, Santé, Education, Emploi, transport, Infrastructures, bonne gouvernance et autres...) quelles sont vos 2 premières priorités actuelles ?**

..... ; ..... ; .....

### PARTIE I : PERCEPTIONS DES POPULATIONS

#### SECURITE ALIMENTAIRE

**Q.11- Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie ?**

Pour vous-même :    Oui     Non     Pourquoi :  
Pour votre famille :    Oui     Non     Pourquoi :  
Pour le milieu urbain:    Oui     Non     Pourquoi :  
Pour le milieu rural :    Oui     Non     Pourquoi :

**Q.12- Que Pensez-vous du niveau de la sécurité alimentaire au Sénégal ?**

Très insuffisante     Insuffisante     Suffisante     Très suffisante

Pourquoi ? : .....

**Q.13-La politique alimentaire de l'état du Sénégal est elle ?**

Très bonne     Bonne     Mauvaise     Très mauvaise

Pourquoi : .....

#### HABITAT / LOGEMENT

**Q.14- Quel est le statut de votre logement ?**

Propriétaire     Locataire     logement précaire     Autres :

**Q.15- Avez-vous accès à l'eau dans le logement de votre famille ?**

Oui     Non     Pourquoi : .....

**Q.16- Avez-vous accès à l'électricité dans le logement de votre famille ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.17- Avez-vous accès au téléphone et TV dans le logement de votre famille ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.18- Avez-vous une bonne sécurité dans le quartier ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.19- Quelle appréciation avez-vous de la qualité des logements familiaux?**

Très bonne  Bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.20-Pensez vous que l'accès à un logement décent est ?**

Très difficile  difficile  facile  Très facile

Pourquoi : .....

**Q.21-Pensez vous que la politique de l'état en matière de logement est ?**

Très bonne  Bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

## SANTE

**Q.22- Trouvez vous que la couverture sanitaire/ SANTE est garantie ?**

Pour vous-même : Oui  Non  Pourquoi :

Pour votre famille : Oui  Non  Pourquoi :

Pour votre quartier : Oui  Non  Pourquoi :

Pour le milieu rural : Oui  Non  Pourquoi :

**Q.23- Quel type de structure de santé fréquente le plus votre famille ?**

Public  Privé  Chez le guérisseur  Auto médicament

Pourquoi : .....

**Q.24- Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu Urbain ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.25- Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu rural ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.26- Que pensez-vous des frais de santé Dakar?**

Très abordable.  Abordable  Cher  Très cher

Pourquoi : .....

**Q.27- Que pensez de l'état actuel des structures de santé au Sénégal?**

Très bon  bon  Mauvais  Très mauvais

Pourquoi : .....

**Q.28- Pensez vous que la politique de l'état en matière de Santé est ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

## EDUCATION

**Q.29- Quel est votre niveau d'étude atteint ou la dernière classe fréquentée ?**

Aucun  Primaire  Secondaire  Supérieur  Refus

**Q.30- La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge à l'école primaire ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.31- La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge dans le secondaire ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.32- La scolarité de vos proches est elle bien prise en charge dans le supérieur ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.33- Que pensez-vous de la situation du système éducatif dans les zones urbaines ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.34- Que pensez-vous de la situation du système éducatif dans les zones rurales ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.35- Pensez vous que la politique de l'état en matière d'éducation est ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

## TRANSPORT

**Q.36- Quel est le mode de transport le plus utilisé dans votre famille?**

Personnel  taxi  bus  car rapide  piéton

**Q.37- Trouvez vous que le système de transport urbain est satisfaisant ?**

Pour vous-même : Oui  Non  Pourquoi : .....

Pour votre famille : Oui  Non  Pourquoi : .....

Pour le milieu urbain : Oui  Non  Pourquoi : .....

Pour le milieu rural : Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.38- Que pensez-vous de l'état des structures de transport à Dakar ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.39- Que pensez-vous de l'état des structures de transport en milieu rural ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.40- Que pensez-vous des frais de transport à Dakar?**

Très abordable  Abordable  Cher  Très cher

**Q.41- Que pensez-vous de l'état actuel des structures de transport au Sénégal?**

Très bon  bon  Mauvais  Très mauvais

Pourquoi : .....

**Q.42- Pensez vous que la politique de l'Etat en matière de Transport est ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

## EMPLOI

**Q.43- Quel est votre profession ?**

Profession libérale  Cadre d'entreprise  Commerçant  Agent de maîtrise

Employé  Fonctionnaire  Agent commercial  Artisan  Inactifs

Agriculteur/Éleveur  Autres  : .....

**Q.44- Trouvez vous que le système de l'emploi urbain est satisfaisant ?**

Pour vous-même : Oui  Non  Pourquoi : .....

Pour votre famille : Oui  Non  Pourquoi : .....

Pour le milieu urbain : Oui  Non  Pourquoi : .....

Pour le milieu rural : Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.45- Que pensez-vous de l'état des structures de l'emploi en milieu urbain ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.46- Que pensez-vous de l'état des structures de l'emploi en milieu rural ?**

Très bon  Bon  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi : .....

**Q.47- Que pensez-vous de la situation de l'emploi des jeunes au Sénégal ?**  
Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise   
Pourquoi : .....

**Q.48- Pensez vous que la politique de l'Etat en matière d'emploi est ?**  
Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise   
Pourquoi : .....

**BONNE GOUVERNANCE**

**Q.49- Pensez vous que les sociétés publiques sont bien gérés au Sénégal ?**  
Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.50- Pensez vous que les projets/grands travaux de l'Etat sont bien gérés au Sénégal ?**  
Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.51- Pensez vous que les infrastructures publiques sont bien gérés au Sénégal ?**  
Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.52- Que pensez-vous du niveau de corruption au Sénégal ?**  
Très élevé  élevé  faible  très faible  Pourquoi : .....

**Q.53- Peut-on parler de bonne gouvernance au Sénégal ?**  
Oui  Non  Pourquoi : .....

**AUTRES THEMES**

.....  
.....  
.....

**PARTIE 2 : ASPIRATIONS DES POPULATIONS**

**Q.54 – En prenant en compte les thèmes suivants ( alimentation, Habitat, Eau, Electricité, TIC, Sécurité, Santé, Education, Emploi, transport, Infrastructures, bonne gouvernance et autres...) quelles sont pour vous les 3 priorités pour les vingt prochaines années ?**  
..... ; ..... ; .....

**SECURITE ALIMENTAIRE**

**Q.55- Quelle sont vos aspirations sur la situation alimentaire dans les 20 prochaines années (RM)?**  
.....  
.....  
.....

**Q.56- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation alimentaire d'ici 2025 (R.U) ?**  
Diminuer des taxes à l'importation  Subventionner les denrées de 1ère nécessité  Développer l'agriculture locale   
Encourager la consommation des aliments locaux  Autres  : .....

**HABITAT / LOGEMENT**

**Q.57- Quelle sont vos aspirations pour le logement dans les 20 prochaines années (RM)?**  
.....  
.....  
.....

**Q.58- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation du logement d'ici 2025 (R.U) ?**  
Construire des cités  Subventionner les logements  Développer les prêts à taux réduit   
Encourager l'utilisation des matériaux locaux  Autres  : .....

**SANTE**

**Q.59- Quelle sont vos aspirations pour le système de santé dans les 20 prochaines années (RM)?**

.....  
.....  
.....

**Q.60- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation sanitaire d'ici 2025 (R.U) ?**

Gratuités des soins  Construire bcp d'hopitaux  Construire centre de santé  Autres  : .....

**EDUCATION**

**Q.61- Quelles sont vos aspirations pour le système d'éducation au Sénégal (RM) d'ici 2025 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.62- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer le système d'éducation d'ici 2025 (R.U) ?**

Gratuités de l'enseignement de base  Construire bcp de sites  Développer la recherche scientifique   
Autres  : .....

**TRANSPORT**

**Q.63- Quelles sont vos aspirations pour le système de transport au Sénégal dans les 20ans à venir (RM) ?**

.....  
.....  
.....

**Q.64- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer le système du transport dans les 20ans à venir ?**

Metro  TGV  Bcp d'autoroutes  Développer les sociétés de transport  Autres  : .....

**EMPLOI**

**Q.65- Quelles sont vos aspirations, les secteurs d'emploi qui doivent être développés au Sénégal(RM) d'ici 2025 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.66- Quel doit être la priorité de l'Etat Sénégalais pour améliorer la situation de l'emploi d'ici 2025 (R.U) ?**

Emploi Jeune  Former aux métiers  Créer des emplois publics  Inciter l'emploi privé par la fiscalité   
Autres  : .....

**BONNE GOUVERNANCE**

**Q.67- Quelle sont vos aspirations en matière de bonne gouvernance au Sénégal(RM) d'ici 2025 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.68- Que peut faire l'Etat Sénégalais pour améliorer la bonne gouvernance d'ici 2025 (R.U) ?**

Lutte contre la corruption  Bonne gestion des deniers publics  Privilégier la compétence   
Autres  : .....

**AUTRES THEMES**

.....  
.....  
.....

**Merci de votre disponibilité**

**ANNEX 2 : Suivi des objectifs de développement  
du millénaire**

## SIGLES

<b>ACDI :</b>	Agence Canadienne pour le Développement International	<b>EDS :</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>ASER :</b>	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale	<b>EPT :</b>	Ecole Polytechnique de Thiès
<b>CCF :</b>	Centre Culturel Français	<b>ESAM :</b>	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
<b>CHU :</b>	Centre Hospitalier Universitaire	<b>ESP :</b>	Enquête Sénégalaise sur les Priorités
<b>CI :</b>	Cours d'Initiation	<b>EVF :</b>	Projet d'Education à la Vie Familiale
<b>CILSS :</b>	Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel	<b>FAEF :</b>	Fonds d'Appui à l'Entreprenariat Forestier
<b>CM1 :</b>	Cours Moyen 1 <sup>ère</sup> année	<b>FAEP :</b>	Fonds d'Appui à l'Entreprenariat Paysan
<b>CONSERE :</b>	Conseil Supérieur de l'Environnement et des Ressources Naturelles	<b>FAO :</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>CSE :</b>	Centre de Suivi Ecologique	<b>FCFA :</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>CSLP :</b>	Cadre de Stratégie global de Lutte contre la Pauvreté	<b>FDL :</b>	Fonds de Développement Local
<b>DPS :</b>	Direction de la Prévision et de la Statistique	<b>FEMSA :</b>	Projet d'Education des Filles en Mathématiques
<b>DSRP :</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté	<b>FIS :</b>	Fonds d'Investissements Sociaux

<b>IDH :</b>	Indice de Développement Humain	<b>PDEF :</b>	Programme Décennal d'Education et de Formation
<b>IEC :</b>	Information Education Communication	<b>PDIS :</b>	Programme de Développement Intégré de la Santé
<b>IST :</b>	Infections Sexuellement Transmissibles	<b>PECIME :</b>	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
<b>MICS :</b>	Multiple Indicator Cluster Survey ( Enquête par Grade à Indicateurs Multiples)	<b>PELCP :</b>	Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté
<b>MPE :</b>	Micro et Petites Entreprises	<b>PEV :</b>	Programme Elargi de Vaccination
<b>OMS :</b>	Organisation Mondiale de la Santé	<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>ONAS :</b>	Office Nationale de l'Assainissement au Sénégal	<b>PLCP :</b>	Programme de Lutte Contre la Pauvreté
<b>PADMIR :</b>	Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural	<b>PMA :</b>	Pays les Moins Avancés
<b>PAIN :</b>	Paquet d'Activités Intégrées de Nutrition	<b>PNAE :</b>	Plan National d'Action pour l'Environnement
<b>PAM :</b>	Programme Alimentaire Mondial	<b>PNC :</b>	Projet de Nutrition Communautaire
<b>PAMECAS :</b>	Projet d'Appui aux Mutuelles d'Epargne et de Crédit Au Sénégal	<b>PNIR :</b>	Programme National d'Infrastructures Rurales
<b>PAPF :</b>	Projet d'Alphabétisation Priorité Femme	<b>PPTTE :</b>	Pays Pauvres Très Endettés
		<b>PRN :</b>	Programme de Renforcement de la Nutrition

**PROMEX :** Programme de Promotion  
des Exportations

**PSE :** Projet Sectoriel Eau

**PSSA :** Programme Spécial de  
Sécurité Alimentaire

**RGPH :** Recensement Général de  
la Population et de  
l'Habitat

**SCOFI:** Scolarisation des Filles

**SOU :** Soins Obstétricaux  
d'Urgence

**TBS :** Taux Brut de  
Scolarisation

**FNUAP :** Fond des Nations Unies  
pour la Population

**UNESCO :** Organisation des Nations  
Unies pour l'Education, la  
Science et la Culture

**UNICEF :** Fond des Nations Unies  
pour l'Enfance

**USAID :** Agence Américaine pour  
le Développement  
International

**VIH :** Virus d'Immunodéficience  
Humaine

**\$US :** Dollars des Etats Unis

## INTRODUCTION

La Déclaration Internationale du Millénaire est issue d'une série de conférences tenues dans les années 90.

Ces conférences ont retenu un certain nombre d'objectifs plus connus sous le nom d'Objectifs de Développement International.

Au regard de la disponibilité des données relatives aux années 90 et du fait que plusieurs pays considèrent 1990 comme une année de base, d'une part et d'autre part de l'objectif de réduction de la pauvreté de 50% d'ici 2015, le suivi du millénaire entend couvrir la période 1990 - 2015.

Au total 191 pays ont décidé de l'adoption des objectifs de la Déclaration Internationale du Millénaire de septembre 2000.

Ces objectifs ainsi que les indicateurs leur correspondant constituent la base du présent rapport, réalisé par le PNUD en collaboration étroite avec les autres Agences du Système des Nations Unies et le Gouvernement du Sénégal. Ce rapport s'appuie exclusivement sur les statistiques officielles disponibles.

Conformément aux recommandations de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les Agences des Nations Unies représentées au Sénégal et les Missions Résidentes de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, sont impliquées dans le suivi de la Déclaration du Millénaire.

Au Sénégal, le dispositif de suivi de la Déclaration Internationale du Millénaire se propose de rendre compte des éléments ci-après :

- le contexte du développement national ;
- l'extrême pauvreté ainsi que les indicateurs pertinents y afférents ;
- la problématique du VIH/SIDA au Sénégal et les stratégies et mécanismes nationaux pour une meilleure maîtrise de cette pandémie ;
- l'état de l'accès aux services sociaux de base au Sénégal et les objectifs nationaux en la matière ;

- la problématique de la sécurité alimentaire au Sénégal et les perspectives nationales y afférant ;
- la réponse sénégalaise à la problématique de l'éducation de base pour Tous et les perspectives ;
- l'égalité de genre et les stratégies nationales sur ce sujet ;
- la lutte contre la mortalité infanto-juvénile ;
- la santé de la reproduction au Sénégal en identifiant les indicateurs clé permettant de mesurer les progrès réalisés dans ce domaine ;
- l'environnement et les stratégies de préservation élaborées de même que les indicateurs pertinents en la matière.

Le présent rapport constitue la première tentative de l'équipe des Nations Unies et du Gouvernement du Sénégal de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration du Millénaire.

<i>Objectifs</i>	<i>Les objectifs de développement seront-ils atteints ?</i>			
<i>Extrême pauvreté Réduction de moitié, en 2015, de la proportion des personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté nationale.</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>
<i>HIV/AIDS Arrêter et renverser la tendance à l'expansion du HIV/AIDS en 2015.</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>
<i>Faim Réduire de moitié, en 2015, la proportion de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans.</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>
<i>Accès à l'eau potable Réduction de moitié, en 2015, de la proportion des personnes vivant sans accès à l'eau potable</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>
<i>Education primaire universelle Achever l'éducation primaire universelle en 2015.</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>
<i>Egalité de genre Achever l'égalité dans l'accès des filles et des garçons à l'école primaire et secondaire en 2015.</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>
<i>Santé de la reproduction Réduire le ratio de la mortalité maternelle de 3/4 en 2015.</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>
<i>Mortalité des moins de 5 ans Réduire de 2/3 la mortalité des enfants de moins de 5 ans en 2015.</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>
<i>Environnement Renverser la tendance à la perte de ressources environnementales.</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Potentialité</i>	<i>Invraisemblable</i>	<i>Manque de données</i>

# I - Sénégal : Contexte du développement

## I - 1 Economie et Pauvreté

Avec une superficie de 196.722 km<sup>2</sup>, le Sénégal est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée Conakry et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La réforme territoriale en cours propose la suppression des 10 régions administratives du Sénégal, le remplacement des 30 départements par 35 provinces et des 320 communautés rurales par des communes rurales.

La population du Sénégal est estimée à 9.582.542 millions d'habitants en 2000 et croît au taux annuel de 2,7%. Le Sénégal appartient à la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA). Avec les politiques d'ajustement successifs, l'Etat a cessé d'être le principal employeur depuis 1984. Son PIB moyen par habitant qui était de 545\$US au cours des années 1996 à 1998 tombé à 510,7\$US en 1999. Son revenu national brut par tête en termes constants a atteint 256.168 FCFA soit environ 356\$US en 2001.

Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain pour l'année 2000, le Sénégal, avec un indice de développement humain (IDH) de 41,6%, est classé 155<sup>ème</sup> sur 174 pays à partir des données de 1998, et pour l'année 2001, il occupe le 145<sup>ème</sup> rang sur 162 pays avec un IDH de 42,3% calculé sur la base de données de 1999. Rappelons que l'IDH d'un pays est défini comme la moyenne arithmétique de trois dimensions fondamentales du développement : la longévité (exprimée par l'espérance de vie à la naissance), le niveau d'instruction (exprimé par une mesure combinant le taux d'analphabétisme des adultes et les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur) et le niveau de vie (exprimé par le PIB par habitant en dollars US à parité de pouvoir d'achat).

Le Sénégal connaît une croissance régulière de 5% en moyenne depuis 1995 c'est-à-dire une année après la dévaluation du FCFA. Au Sénégal, 54% de la population tirent leurs revenus de l'agriculture qui, en 2000, représente 9,5% du PIB (contre 10,6% en 1996, 10,3 en 1997, 9,2 en 1998 et 9,6 en 1999). Globalement, la contribution du secteur primaire à la formation du PIB était de 18% en 2001. Celle de l'industrie au 21% pendant la même année. Ce secteur est

faiblement lié au secteur primaire. Le tertiaire marchand représente 52% du PIB et la part du tourisme dans ce secteur est de 16%.

De façon générale, le Gouvernement a maintenu un cadre macro-économique stable avec une maîtrise de l'inflation à 0,7% en 2000 et une politique budgétaire qui a dégagé un excédent d'environ 1,5% du PIB en 2000. La dette due aux créanciers multilatéraux s'élève à 1.439,7 milliards (mars 2001) contre 1.419,7 milliards (à la fin de l'année 2000). Le Sénégal est éligible depuis juin 2000 à l'initiative PPTTE de réduction de la dette.

Le Gouvernement s'est résolument engagé à promouvoir des mesures de renforcement du rôle du secteur privé dans sa politique de croissance.

Par ailleurs, dans le cadre des volets «accroissement des revenus et créations d'emploi» et «promotion économique de la femme» des actions concrètes ont été menées : élaboration d'une stratégie nationale de promotion des micro et petites entreprises (MPE), formulation d'un concept de mécanisme d'appui pour la promotion des MPE, mise en œuvre d'un programme d'appui aux groupements féminins, etc.

Selon le diagnostic de la pauvreté au Sénégal réalisé par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), la croissance réalisée n'est pas encore de qualité, elle est restée irrégulière et très fragile. On a noté une variabilité de près de 1,6 pour une croissance annuelle moyenne de 2,7% sur la période 1960-93.

Cette croissance est largement tirée par des sous-secteurs généralement peu pourvoyeurs d'emplois (huileries, usines de traitement de produits halieutiques, phosphates, le ciment, le tourisme et les télécommunications), l'agriculture et l'élevage ayant une productivité faible.

L'étude note également que la situation précaire du secteur primaire, combinée à un secteur secondaire insuffisamment compétitif, n'a pas été favorable à la création d'emplois et à l'amélioration de la distribution des revenus. Par ailleurs, la faiblesse du niveau et de la diversification des exportations (environ 3 produits font près de 60% du total) inhibe substantiellement le potentiel de croissance.

Au Sénégal, le contexte de développement se caractérise aussi par un certain nombre de problèmes, notamment :

- la répartition asymétrique des revenus qui n'a pas encore évolué,
- la forte expansion du secteur informel, très convoité par les institutions de sécurité sociale et de prévoyance retraite, mais qui n'est toujours pas intégré dans l'assiette fiscale,
- les résistances dans la mise en œuvre de mesures vigoureuses en faveur de la lutte contre la corruption, du renforcement des capacités du Parlement, de l'effectivité de la politique de décentralisation, de la réforme de l'Administration, de la participation de la société civile à la gestion des affaires publiques et de la transparence dans le paiement des impôts et dans le choix des investissements publics. En résumé, ce sont les blocages à l'établissement et la promotion de la bonne gouvernance,
  - l'alternance politique intervenue depuis mars 2000 et confrontée, présentement, aux attentes pressantes des populations,
  - la situation politique pesante avec plus 60 partis politiques officiellement reconnus,
  - la réforme territoriale ou «provincialisation» pendante,
  - le lancinant conflit de la Casamance qui perdure dans la partie sud du pays et freine les actions de développement locales et nationales.

### Caractéristiques de la pauvreté

Le principal défi auquel tous les efforts sont consacrés est la lutte contre la persistance et l'expansion de la pauvreté.

### Indicateurs de développement clé

<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur</i>	<i>Année</i>
<i>Population</i>	<i>9.582.542</i>	<i>2000</i>
<i>Taux de croissance population</i>	<i>2,7%</i>	<i>2000</i>
<i>Espérance de vie à la naissance</i>	<i>52 ans</i>	<i>1998</i>
<i>PNB par tête (us\$)</i>	<i>509</i>	<i>1999</i>
<i>Dette extérieure/PIB (en us\$)</i>	<i>80,6%</i>	<i>1999</i>
<i>Population en dessous seuil pauvreté</i>	<i>65%</i>	<i>1995</i>
<i>Prévalence HIV/AIDS chez les adultes</i>	<i>1,40%</i>	<i>2000</i>
<i>Population avec accès à l'eau potable</i>	<i>72,7%</i>	<i>2000</i>
<i>Proportion malnutrition chez les - 5ans</i>	<i>18,4%</i>	<i>2000</i>
<i>Taux Brut de Scolarisation</i>	<i>65,5%</i>	<i>1998/99</i>
<i>Filles/Garçons école primaire</i>	<i>0,90</i>	<i>1999</i>
<i>Taux de mortalité des moins de -5 ans</i>	<i>145,7‰</i>	<i>2000</i>
<i>Taux de mortalité maternelle</i> <i>(pour 100.000 naissances vivantes)</i>	<i>510</i>	<i>1992</i>

Les chiffres ont eu une évolution négative au Sénégal. En 1991, 33% des individus étaient des pauvres (ESP 1991) avec un seuil de pauvreté par individu de 110,8 FCFA par jour, autorisant un apport énergétique de 2.400 calories. En 1995, la proportion des individus pauvres est passée à 65% (ESAM 1994/95) avec un seuil de pauvreté de 392 FCFA par jour.

L'analyse de la pauvreté à Dakar (1991-1997) publiée en octobre 2000 par la DPS révèle que «la proportion de ménages disposant d'un revenu monétaire inférieur à 1\$ par personne et par jour varie en effet de 6,6% à 12,9% à Dakar».

La pauvreté a gagné les villes et le monde rural avec des différences géographiques importantes tant dans son ampleur qu'au niveau de ses spécificités (en 1994, la zone rurale, avec 60% de la population, regroupait 80% des pauvres). Les populations à risque sont les enfants, les jeunes et les personnes âgées et en particulier les femmes.

Le relevé de quelques caractéristiques sectorielles de la pauvreté établi par la DPS est le suivant :

- L'éducation préscolaire destinée aux enfants âgés de 3 à 5 ans, à la rentrée scolaire 1998/99, a accueilli 23.525 élèves dans 320 établissements; les filles représentent 51% des effectifs scolarisés. L'essentiel de l'offre d'éducation préscolaire (72%) est concentrée dans les régions de Dakar (49%), Thiès (14%) et Ziguinchor (9%). Le taux national de pré-scolarisation est inférieur à 3%.
- Le taux brut de scolarisation dans l'élémentaire est de 68,3% en 1999/00 et le nombre d'élèves par enseignant est de 61. Le taux brut de scolarisation des filles est passé de 47% en 1989/90 à 63% en 1999/00. La croissance annuelle des effectifs est passée de 2,4% en 1990/91 à plus de 7% en 1999/00. Les dépenses moyennes par élève s'élevaient à 45.157 FCFA en 1997.
- Dans l'enseignement secondaire, le taux de scolarisation est passé de 8,9% en 1997/98 à 9% en 1998/99 avant de baisser à 8% en 1999/00. Il a connu une progression de l'effectif des filles qui est passé de 33% en 1990/91 à 40 % en 1998/99.
- L'enseignement supérieur a connu un accroissement de ses effectifs avec un rythme moyen de progression de 4,3% par an sur la période 1990-1998. Quant aux dépenses moyennes par étudiant, elles étaient estimées à 966.051 en 1997.

- Le niveau global d'analphabétisme est passé de 68,9% en 1988 (RGPH 1988) à 59% en 2000 (MICS 2000). Des disparités importantes sont notées entre hommes (43,9%) et femmes (71,5%).

- La couverture vaccinale : seuls 42% des enfants âgés de 12 à 23 mois ont reçu tous les vaccins et 31% avant leur premier anniversaire. Les infrastructures de santé de base sont constituées par les postes de santé (niveau village, communautés rurales), les centres de santé (niveau commune), les hôpitaux de région (niveau région) et le CHU (niveau national). Le faible accès aux services de santé maternelle et infantile ne favorise pas les consultations prénatales qui permettent le dépistage des grossesses à risque et les maladies prénatales, l'assistance à l'accouchement, les soins postnatals, les consultations de nourrissons, les consultations nutritionnelles et les vaccins.

- L'accès à l'eau potable, l'objectif de 35 litres d'eau par habitant et par jour (recommandations de l'OMS) visé par le Sénégal en l'an 2000 est loin d'être atteint. Le taux actuel est de 28 litres par habitant et par jour. En milieu rural, les besoins en eau potable estimés à 414.272 m<sup>3</sup>, sont couverts à hauteur de 54% avec de fortes disparités d'une région à une autre.

- Les taux de connexion au réseau de l'Office National de l'Assainissement au Sénégal (ONAS) sont encore faibles. Le système d'assainissement urbain est encore peu performant, seuls 13% des ménages sont raccordés à l'égout tandis que 46% ont recours aux fosses et 38% ne disposent d'aucun système d'évacuation des eaux usées. Dans le monde rural, la connexion au réseau de l'ONAS est inexistante et les problèmes d'assainissement se posent avec acuité.

## **I - 2 Efforts du Gouvernement**

Après 40 années de règne du parti socialiste, le Sénégal connaît depuis 18 mois une alternance portant les libéraux au pouvoir.

Ce nouveau pouvoir se propose de responsabiliser davantage le secteur privé pour une meilleure gouvernance.

Le changement de régime intervenu le 19 mars 2000 a créé des attentes considérables pour la satisfaction desquelles, les autorités se sont engagées dans la mise en place de projets et de programmes de restructuration d'envergure nationale. Il s'agit, en particulier, des **Grands projets du Président de la République** et de la mise en place de nouvelles politiques et de nouveaux programmes notamment la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Dans le domaine des politiques d'envergure mises en œuvre, il faut noter que l'actualisation de l'enquête budget-consommation (ESAM 2001/02) et les enquêtes de perception de la pauvreté financées par le PNUD en 2001 vont permettre au Gouvernement de renforcer ses statistiques en matière de pauvreté. Les autorités vont pouvoir améliorer ainsi le Cadre de Stratégie globale de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en impliquant tous les acteurs.

### **I - 3 Programme de lutte contre la pauvreté**

Depuis décembre 1997, le Gouvernement du Sénégal a adopté un programme de lutte contre la pauvreté (PLCP) pour accroître les revenus et créer des emplois, améliorer l'accès aux services sociaux de base, promouvoir économiquement la femme et renforcer les capacités des collectivités de base, etc.

De plus, le Gouvernement vient de procéder au lancement du processus d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) pour une meilleure coordination des politiques visant la réduction de la pauvreté. Ce document sera finalisé pour le 31 décembre 2001.

#### **Partenariat pour lutter contre la pauvreté**

Avec l'appui des partenaires au développement, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé dans le développement d'initiatives pour la réduction de l'ampleur de la pauvreté.

Ainsi, il a impliqué tous les acteurs, collectivités locales, société civile, ONG et les départements ministériels concernés et obtenu le soutien des partenaires au développement.

### **II - Extrême pauvreté**

**Objectif** : Réduire de moitié, en 2015, la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

**Indicateur** : Proportion de la population en dessous du seuil national de pauvreté (dollar/jour et calories).

## II - 1 Extrême pauvreté : Situation et tendances

En 1994/95, la première enquête budget-consommation (ESAM I) a permis d'évaluer la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 2.400 calories par personne et par jour) à 65,3% ; le pourcentage des ménages pauvres étant de l'ordre de 58%. Plus récemment, en 1996, la pauvreté (seuil de 1 \$ par personne et par jour), évaluée à partir de l'enquête sur les dépenses des ménages de Dakar, s'élevait à 50,7%, soit un habitant sur deux dans cette zone où la pauvreté est la plus faible au Sénégal.

A l'absence de données collectées sur l'ensemble du territoire, après 1994/95, la détermination de l'extrême pauvreté (au seuil de 1\$) combinant des indicateurs de profondeur et de sévérité de la pauvreté, a eu pour cadre Dakar (DPS, octobre 2000).

Par ailleurs, il existe des différences entre les régions notamment Kolda, Fatick, Tambacounda, Ziguinchor et Kaolack. Ces localités concentrent les situations de précarité les plus importantes : déficit de 39,5%, 31,6%, 31,3%, 23,3% et 20,5% par rapport au seuil de pauvreté respectivement. Les ménages de ces régions observent une précarité supérieure à la moyenne nationale qui est de 21,7% du seuil de pauvreté. En revanche, une situation intermédiaire se dégage pour Diourbel, St Louis et Louga avec respectivement 24%, 22% et 15%.

Au Sénégal, la pauvreté est très inégalement répartie selon le milieu de résidence. En 1994, la zone rurale (où vivent près de 60% de la population) regroupe 80% des pauvres tandis que Dakar et les autres villes contribuent, respectivement, pour 7,5% et 12,4% à la pauvreté. D'ailleurs, l'indice numérique est cette année de 85,6% en milieu rural contre 33,4% en milieu urbain. Cette caractéristique rurale de la pauvreté est aussi confirmée par les indicateurs de profondeur et de sévérité qui y sont respectivement de 32,5% (contre 6,9% en milieu urbain) et de 16,5% (contre 2,4% dans le milieu urbain).

Toutefois, l'estimation de l'incidence de la pauvreté n'est pas aisée du fait que les données présentement disponibles ne rendent pas compte de la situation courante ; les données les plus récentes datent de 1991 (ESP) et de 1994/95 (ESAM). Cependant, à l'heure actuelle plusieurs enquêtes sont en cours d'élaboration et leurs résultats seront disponibles à la fin de 2001.

Compte tenu de la situation soulevée par ces indicateurs socio-économiques, le Sénégal devra réaliser, au cours des prochaines années, une croissance à 2 chiffres s'il veut atteindre cet objectif. En effet, au rythme actuel, il faudra 40 ans pour doubler le revenu par tête (509 \$US).

## II - 2 Contraintes de l'objectif

La promotion du secteur privé, en particulier les secteurs agricole et hydraulique, peut jouer un rôle déterminant dans la stratégie de réduction de moitié de l'extrême pauvreté en 2015. Dans cette perspective, le taux d'investissement qui est passé, entre 1990 et 2000, de 13,8% à 20,6% devra atteindre 30% du PIB en 2015.

D'autres contraintes qui s'opposent à la réalisation de cet objectifs sont :

- le faible accès au crédit dans le monde rural,
- le faible développement des produits agricoles (conservation et transformation),
- le manque de diversification des exportations de produits agricoles de base,
- le faible développement des infrastructures rurales (routes, pistes de production, eau, électricité, téléphone),
- les faiblesses de l'adaptation de la fiscalité à l'environnement économique des entreprises.

## II - 3 Politiques et Programmes

L'initiative du Gouvernement de se doter d'un DSRP comme outil de mobilisation des ressources et de coordination des activités visant l'objectif de réduction de la pauvreté fait suite au Programme intérimaire de lutte contre la pauvreté adopté en décembre 1997. Ce CSLP s'appuiera sur un observatoire pour le suivi et l'harmonisation des statistiques. La mise en place de cet observatoire de la pauvreté contribuera, assurément, à l'amélioration de l'appareil statistique composé d'un producteur institutionnel, la DPS, des services statistiques des ministères techniques et de ceux des partenaires au développement et de la société civile (ONG, secteur privé, etc).

Auparavant, plusieurs programmes, fonds et agences contribuent déjà à la réalisation de cet objectif notamment le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR), le Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural (PADMIR), le Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté (PELP), le Projet de Nutrition Communautaire (PNC), le Fonds d'Investissements Sociaux (FIS), l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER), le Fonds de Développement Local (FLD), le Fonds d'Appui à l'Entreprenariat Forestier (PAEF) à Kolda, le Fonds d'Appui à l'Entreprenariat Paysan (PAEP) de la région des Niayes, le Programme de Promotion des Exportations (PROMEX), le Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS), le Programme Décennal d'Education et de Formation (PDEF), le Projet d'Appui aux Mutuelles d'Epargne et de Crédit Au Sénégal (PAMECAS).

## II - 4 Domaine de coopération

Les domaines prioritaires de coopération dans lesquels le Sénégal a besoin de l'appui des partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté sont :

- la mobilisation des ressources pour le financement des infrastructures conformément aux objectifs du plan OMEGA initié par le Président de la République,
- l'opérationnalisation des initiatives de réduction de la pauvreté, à travers le DSRP,
- l'approfondissement et la consolidation d'une bonne gouvernance,
- l'amélioration du taux brut de scolarisation,
- la promotion de l'accès aux soins de santé de base,
- l'accès à l'eau potable dans le monde rural,
- l'électrification rurale,
- le développement de l'agriculture par la mise en place d'aménagements hydro-agricoles,
- l'amélioration de l'accès au crédit surtout dans le monde rural,
- l'accès au marché sous-régional et mondial par la promotion des exportations,
- l'atténuation de la discrimination entre genres.

## II - 5 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacité de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

## III - VIH / SIDA

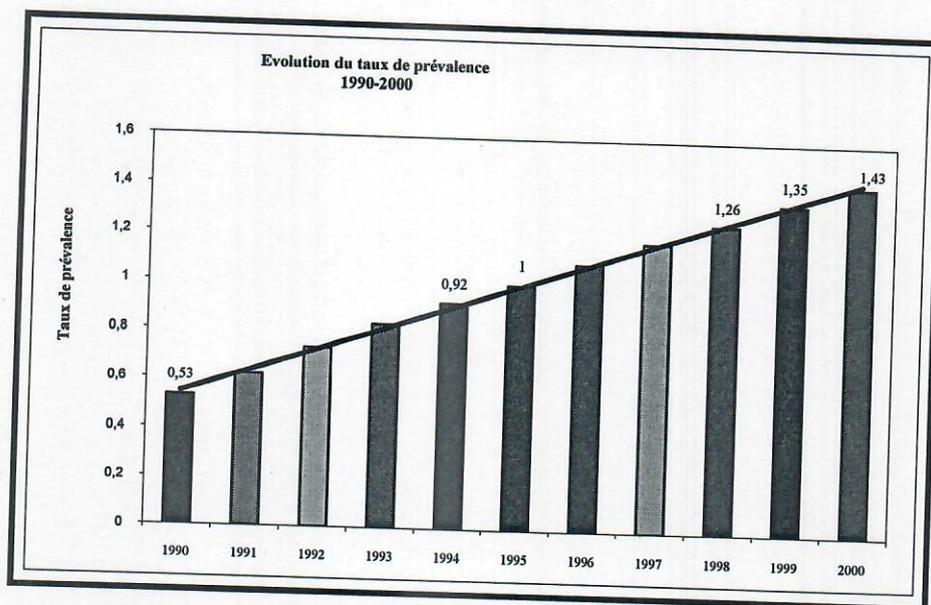
**Objectif** : Arrêter et renverser la tendance à la propagation du VIH/SIDA en 2015.

**Indicateur** : Taux de prévalence au niveau des adultes (15-49 ans).

---

### III - 1 Situation et tendances du VIH / SIDA

Le Sénégal est une référence mondiale dans la lutte contre le VIH/SIDA même si le taux de prévalence du VIH est passé de 0,53% en 1990 à 1,43% en 2000. Cette faible augmentation du taux de prévalence sur dix années est illustrée par le graphique ci-après :



Les estimations à la fin de l'année 2000 indiquent que 80.000 personnes sont infectées par le VIH/SIDA au Sénégal, dont 77.000 adultes (âge compris entre 15 et 49 ans).

Le sexe ratio était de 1,3 ce qui fait 9 hommes infectés pour 7 femmes infectées. Cependant, les estimations récentes montrent que ce sexe ratio est à 1 en 2000. La prévalence observée chez les femmes âgées de 15 à 25 ans est de 0,84%, elle est deux fois moins élevée que celle des femmes dont l'âge est supérieur ou égal à 25 ans qui est de 1,70%.

Au regard de la faible incidence chez les jeunes femmes, estimée à 1% entre 1989 et 1998, le Sénégal pourra, en 2015, renverser et arrêter la propagation du VIH/SIDA.

Des programmes ont identifié des sites sentinelles et des groupes qui sont catégorisés en fonction du risque ainsi que d'indices cibles :

- le groupe à faible vulnérabilité : les femmes enceintes,
- le groupe à forte vulnérabilité : les prostituées et les Hommes-IST (infections sexuellement transmissibles),
- le groupe indicateurs : les malades hospitalisés des services de médecine et de maladies infectieuses et les tuberculeux.

Les deux tableaux ci-dessous présentent les disparités géographiques de la prévalence chez les femmes enceintes et chez les prostituées.

### Prévalence femmes enceintes, sites sentinelles en 1998

		Profil			Prévalence globale
		VIH1	VIH2	VIH1/2	
<i>Sites Sentinelles</i>	<i>Kaolak</i>	<i>0,72</i>	<i>0,92</i>	<i>0,00</i>	<i>1,64</i>
	<i>Saint-Louis</i>	<i>0,21</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,21</i>
	<i>Ziguinchor</i>	<i>0,62</i>	<i>1,25</i>	<i>0,00</i>	<i>1,87</i>
	<i>Thiès</i>	<i>0,53</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,53</i>
	<i>Louga</i>	<i>0,52</i>	<i>0,39</i>	<i>0,00</i>	<i>0,90</i>
	<i>Fatick</i>	<i>0,37</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,37</i>
<i>Total</i>		<i>0,54</i>	<i>0,60</i>	<i>0,00</i>	<i>1,14</i>

### Prévalence prostituée, sites sentinelles en 1998

		Profil			Prévalence globale
		VIH1	VIH2	VIH1/2	
<i>Sites Sentinelles</i>	<i>Dakar</i>	<i>5,13</i>	<i>2,63</i>	<i>0,92</i>	<i>8,68</i>
	<i>Kaolak</i>	<i>15,71</i>	<i>11,43</i>	<i>1,43</i>	<i>28,57</i>
	<i>Ziguinchor</i>	<i>16,44</i>	<i>12,33</i>	<i>5,48</i>	<i>34,25</i>
	<i>Thiès</i>	<i>12,38</i>	<i>5,71</i>	<i>0,95</i>	<i>19,05</i>
	<i>Mbour</i>	<i>4,86</i>	<i>3,78</i>	<i>2,16</i>	<i>10,81</i>
	<i>Total</i>		<i>7,58</i>	<i>4,66</i>	<i>1,66</i>

### III - 2 Contraintes de l'objectif

Les contraintes posées par l'arrêt et le renversement de la propagation du VIH/SIDA sont :

- l'évolution à la baisse du sexe ratio qui est passé de 1,3 à 1 en 2000,
- la prolifération des cas d'infection des enfants de moins de 15 ans. Les estimations à la fin de l'année 2000 font état de 3.000 enfants infectés par le VIH : Dakar (600), Kaolack (400), Thiès (300), Fatick (300), Saint-Louis (300), Louga (300), Diourbel (200), Kolda (200), Ziguinchor (200) et Tamba (200),
- la faiblesse de la politique de dépistage volontaire et anonyme du VIH/SIDA au niveau national.

### **III - 3 Politiques et Programmes**

Les facteurs explicatifs de la faiblesse et de la stabilité du taux de prévalence au Sénégal sont une réponse publique élargie et précoce à l'épidémie, un dialogue politique intense, un suivi et une évaluation continus des programmes de lutte contre le VIH/SIDA.

Ainsi, le Programme National de Lutte contre le SIDA bénéficie de l'appui des autorités qui en font une priorité d'une part, et du soutien des partenaires au développement convaincus de la véracité et de la pertinence des résultats diffusés dans le monde entier de l'autre.

Par ailleurs, le Programme National de Surveillance Sentinelle de l'Infection du VIH/SIDA du Sénégal est fort d'une expérience de onze années (1989-2000).

Aussi, le Sénégal fait parti des premiers pays à mettre en œuvre la surveillance de «seconde génération» combinant la surveillance épidémiologique et comportementale.

De plus, plusieurs campagnes d'Information, d'Education et de Communication (IEC) relatives au VIH ont été menées au Sénégal dont une semaine annuelle pour les jeunes pendant les vacances et une semaine pour les femmes à l'occasion de l'année internationale de la femme. Notons également que le Sénégal mène des campagnes multi-sectorielles d'IEC et publie régulièrement un Bulletin Epidémiologique du VIH.

Toutefois, des efforts sont nécessaires pour rompre le silence afin de vaincre les pesanteurs sociales qui ne facilitent pas la communication entre les personnes infectées et leur famille. Par exemple, des malades continuent à taire leur infection à leurs parents.

### **III - 4 Domaines de coopération prioritaires**

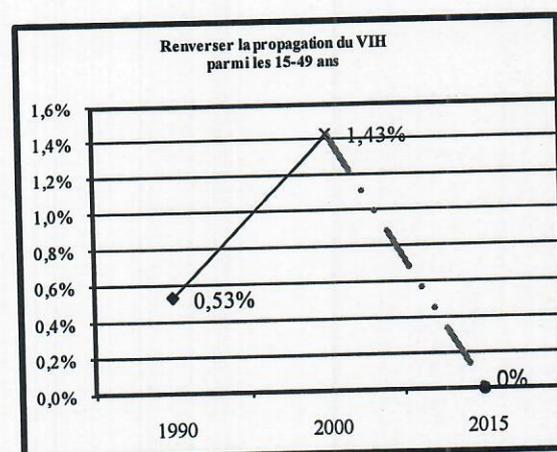
Pour atteindre cet objectif, le Sénégal a besoin de l'appui de ses partenaires au développement dans les domaines ci-dessous :

- la recherche ainsi que la promotion des essais vaccinaux, par le renforcement des ressources humaines et financières,
- le dépistage du VIH/SIDA au niveau national,
- la disponibilité des moyens de protection,
- l'accès aux médicaments anti-rétroviraux,

- la sensibilisation des personnes sur la prévention,
- le soutien et l'aide aux groupes vulnérables,
- l'assistance aux personnes infectées et la mise en place d'une législation pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA,
- la mise en place de réseaux d'échanges d'expériences,
- l'assistance psychologique des malades,
- l'intensification des réponses nationale, locale et communautaire par la mobilisation sociale à travers les différents ministères techniques et partenaires sociaux.

### III - 5 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacité de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort	Moyen	Faible



## IV - Accès à l'eau potable

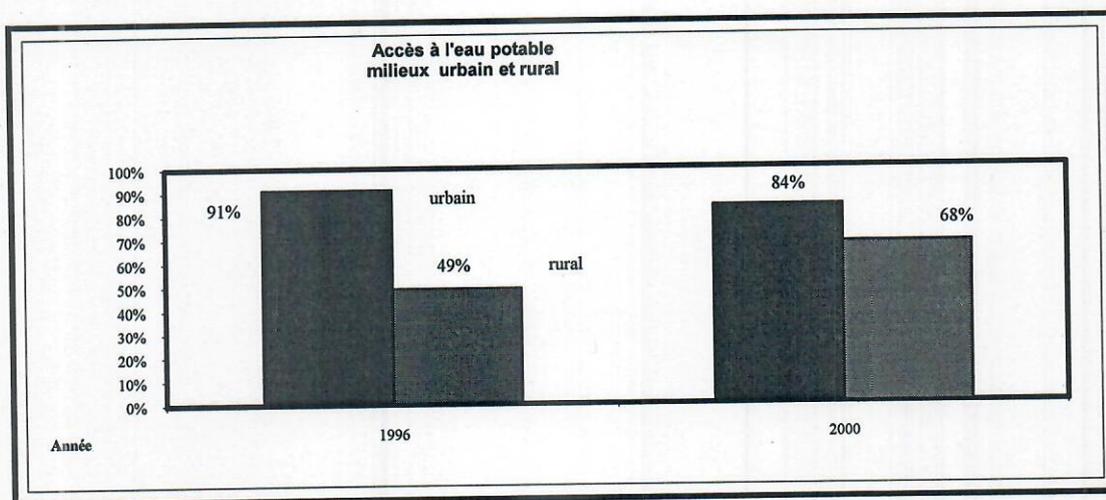
**Objectif** : Réduire de moitié, en 2015, la proportion des personnes vivant sans accès à l'eau potable.

**Indicateur** : Augmentation de proportion des personnes utilisant de l'eau potable.

### IV - 1 Situation et tendance

En 2000, 72,7% (MICS) de la population sénégalaise avaient accès à l'eau potable. Ce taux d'accès national concilie les disparités entre les régions et les milieux urbain et rural.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des taux d'accès à l'eau potable des populations selon les milieux de résidence urbain et rural.



Il apparaît que cet indicateur a connu une nette amélioration dans le monde rural pendant qu'en milieu urbain il a fortement décru entre 1996 et 2000.

De plus, les autorités se sont engagées pour un accès à l'eau potable de 35 litres/jour/habitant à l'an 2010 grâce au programme de forages équipés pour les villages de plus de 1.000 habitants.

Egalement, des disparités régionales importantes sont constatées dans l'accès à l'eau potable. Si par exemple des régions comme Dakar et Diourbel présentent des taux assez significatifs en 2000 (93 et 78% respectivement), d'autres comme Kolda et Ziguinchor (27 et 38% respectivement) ont de performances médiocres.

#### IV - 2 Contraintes de l'accès à l'eau potable

Parmi les problèmes posés par l'accès à l'eau potable on peut relever :

- les difficultés pour les autorités à satisfaire la demande en eau potable, liées à la privatisation d'une partie de la société nationale de distribution de l'eau,
- les difficultés financières des collectivités locales à prendre en charge des coûts d'accès à l'eau potable,
- la faiblesse des capacités des collectivités locales pour l'entretien des infrastructures.

#### IV - 3 Politiques et programmes

Le Gouvernement conduit un Programme Sectoriel Eau (PSE) visant l'augmentation de la proportion des personnes utilisant de l'eau potable. Ce programme encourage, en milieu urbain, la participation du secteur privé et, dans le monde rural, celle des collectivités locales.

Egalement, l'Etat s'est engagé dans un programme hydraulique d'envergure nationale.

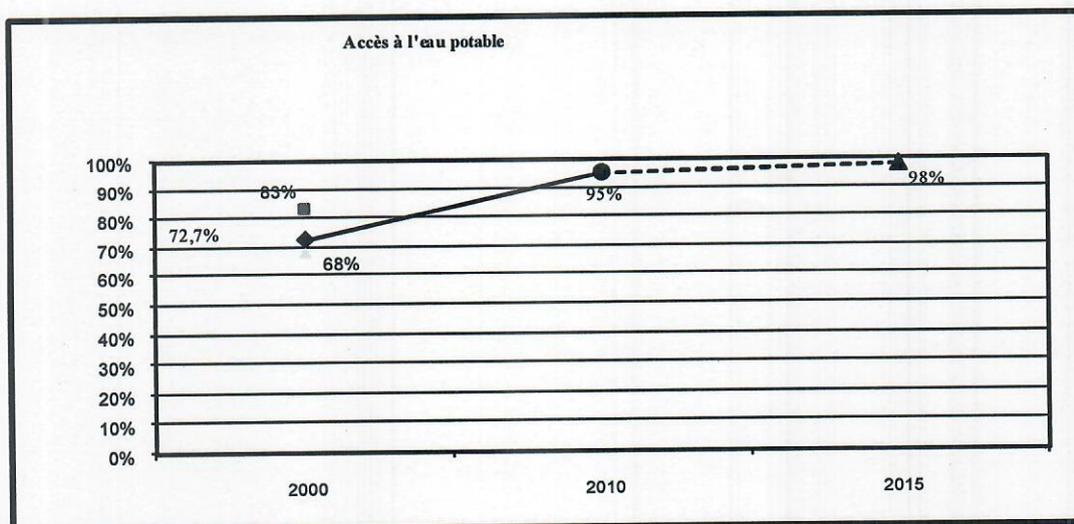
#### IV - 4 Domaines prioritaires de coopération

Au regard des disparités dans l'accès à l'eau potable, le Sénégal a besoin de l'appui de ses partenaires dans les domaines ci-après :

- l'installation d'infrastructures aux niveaux central et local,
- le renforcement des capacités de planification et d'entretien des infrastructures en particulier dans le monde rural,
- la gestion rationnelle de la ressource.

#### IV - 5 Evaluation de l'environnement

<i>Environnement</i>	<i>Appréciations</i>		
	<i>Fort</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Capacités de collecte de données</i>	<i>Fort</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Qualité de l'enquête récente</i>	<i>Fort</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Capacité de traitements statistiques</i>	<i>Fort</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Capacités d'analyses statistiques</i>	<i>Fort</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources</i>	<i>Fort</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Mécanisme d'évaluation et de management</i>	<i>Fort</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>



## V - Sécurité alimentaire

**Objectif** : Réduire de moitié, en 2015, la proportion des personnes «souffrant de la sous-alimentation».

**Indicateur** : Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans.

---

### V - 1 Situation et tendance

La proportion des enfants de moins de 5 ans vivants avec une insuffisance pondérale est passée de 22,3% en 1996 pour atteindre 18,4% en 2000. Cela malgré la réduction de dépenses publiques en matière d'alimentation et de nutrition qui sont passées de 226,5 à 177,1 milliards FCFA.

Cette évolution montre que le Sénégal peut réduire de moitié, en 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim, toutes proportions gardées.

### V - 2 Contraintes de l'objectif

Au Sénégal, plusieurs facteurs expliquent la malnutrition des enfants de moins de 5 ans notamment :

- le faible pouvoir d'achat des ménages qui ne leur permet pas d'avoir une alimentation appropriée,
- la malnutrition des mères.

### **V - 3 Politiques et programmes**

Au Sénégal, l'alimentation et la nutrition font partie des soins de santé primaire placés sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Les politiques et programmes pour réduire la malnutrition et les problèmes alimentaires sont soutenus par les partenaires au développement. Ainsi, le Projet de Nutrition Communautaire (PNC) bénéficie de l'appui de la Banque Mondiale, du Programme Alimentaire Mondial (PAM), et de l'Allemagne. Le Projet de Survie de l'Enfant bénéficie de l'appui de l'USAID, de l'UNICEF et d'autres ONG comme Plan International, World Vision, CCF et Africare.

Depuis 1998, un Paquet d'Activités Intégrées de Nutrition (PAIN) a été mis en œuvre au niveau de 35 des 52 districts sanitaires. Pour renforcer les actions entreprises dans le cadre de l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans, un programme de renforcement de la nutrition (PRN), d'une durée de 10 ans (qui prendra le relais du PNC) sera mis en place avec l'appui de la Banque Mondiale.

Le Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) initié par la FAO vise l'augmentation de la productivité et de la production alimentaire ainsi que l'amélioration du pouvoir d'achat par la diversification des activités génératrices de revenus au niveau des populations rurales et urbaines les plus pauvres. Il s'agit d'une stratégie opérationnelle de développement agricole et d'un plan d'action à court, moyen et long terme visant à créer les conditions d'une croissance et d'un développement durable du secteur agricole et alimentaire sur une base équitable tout en conservant les ressources naturelles.

### **V - 4 Domaines prioritaires de coopération**

Le Sénégal a besoin de l'appui de ses partenaires au développement pour réduire le niveau de malnutrition des enfants de moins de 5 ans. Les domaines prioritaires de concentration de cet appui sont :

- la promotion de la sécurité alimentaire par l'amélioration de la production et de la productivité agricole,
- la diversification des sources de revenu du monde rural pour améliorer le pouvoir d'achat,
- la promotion des IEC relatives à la nutrition des enfants de moins de 5 ans,
- le renforcement des capacités communautaires à promouvoir une alimentation adaptée à la croissance des enfants de moins de 5 ans.

## V - 5 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations		
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacité de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort	Moyen	Faible

## VI - Education

**Objectif** : Réaliser l'accès universel à l'éducation primaire en 2015.

**Indicateur** : Taux brut de scolarisation à l'école primaire.

---

### VI - 1 Situation et tendance

Au Sénégal, au titre des éléments de bilan enregistrés dans la poursuite de cet objectif, on note globalement la régression du taux d'analphabétisme de 73,1 % (RGPH 1988) à 59% (MICS 2000).

En outre, le taux d'analphabétisme pour les 15 ans et plus est de 62,7% en l'an 2000 et le taux pour les 9 ans et plus est de 51,4% en 1998 (cf. PDEF).

Par contre, au niveau de l'éducation préscolaire, d'importants progrès ont été enregistrés : l'augmentation des effectifs de 17.042 (90/91) à 23.625 (98/99), l'amélioration de l'indice de parité filles/garçons qui est passé de 0,72 en 1990/91 à 0,79 en 1998/99 puis à 0,90 en 2000/01, la construction de salles de classes, le recrutement d'enseignants, l'implication des partenaires sociaux dans la gestion de l'éducation, etc.

De plus, le taux brut de scolarisation (TBS) a progressé régulièrement passant de 56,8% en 1990/91 à 65,5% en 1998/99.

Années	TBS	Garçons	Filles
90/91	56,81%	66,24%	47,62%
91/92	55,84%	64,69%	47,08%
92/93	54,27%	62,70%	45,92%
93/94	54,59%	63,03%	46,23%
94/95	54,61%	62,69%	46,61%
95/96	57,03%	64,31%	49,83%
96/97	59,70%	66,70%	52,90%
97/98	61,70%	68,00%	55,50%
98/99	65,50%	73,10%	58,10%
99/00	68,3%	73,10%	63%
00/01	69,4%	73,9%	64,8%

## VI - 2 Contraintes de l'objectif

Les principales contraintes à l'accès universel à l'éducation primaire en 2015 sont :

- le manque de ressources financières,
- le manque de coordination des interventions des partenaires au développement,
- la faible disponibilité des statistiques scolaires rendant difficile toute activité de planification,
- l'instabilité institutionnelle suite aux remaniements ministériels : la dissolution-fusion et/ou la création de nouvelles directions,
- le manque d'établissements à cycle complet dans les zones périphériques.

## VI - 3 Politiques et programmes

Dès 1991, il a été créé un ministère délégué chargé de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales qui deviendra, en 1995, un ministère délégué chargé de l'éducation de base et des langues nationales. Il a également adopté la loi d'orientation nationale n° 91-22 du 16 février 1991 en faveur de l'éducation de base.

Le Sénégal a mené plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation avant la mise en place de projets éducatifs afin d'obtenir l'implication des populations. Il conduit un programme décennal d'envergure nationale pour le développement et la modernisation du secteur de l'éducation.

Par ailleurs, le Sénégal bénéficie de l'appui des partenaires au développement en matière de population et de vie familiale (FNUAP), éducation à l'environnement (CILS), éducation pour la santé (UNICEF), éducation pour la paix (Croix Rouge), développement de modèles alternatifs (ACDI, UNICEF), «L'Education Pour Tous» (EPT) (UNESCO), l'amélioration de la scolarisation des filles et de l'environnement scolaire (UNICEF) etc.

Il faut souligner que le programme EPT couvrant la période 1990-1999 et fruit d'un consensus entre tous les acteurs, relève de l'autorité du Ministre de l'Education Nationale.

Pour améliorer l'accès, les autorités ont mis en place un ministère chargé de la petite enfance afin de développer des structures alternatives «la case des tous petits» pour avoir un taux de pré-scolarisation de 30% en 2008.

Dans cette perspective, pour absorber 278.000 nouveaux enfants il sera nécessaire de construire et équiper 308 centres et garderies préscolaires par an tout en renforçant les compétences des éducateurs préscolaires.

En 1998, l'Etat a mis en œuvre le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) qui fixe les nouvelles orientations du gouvernement en matière d'éducation pour les dix prochaines années.

Ce programme qui inaugure une étape nouvelle dans l'évolution du système éducatif a été initié par le gouvernement en collaboration avec les partenaires financiers, la société civile, les institutions et les agences du secteur de l'éducation pour impulser un développement quantitatif et qualitatif du système éducatif.

Entre autres objectifs identifiés, l'Etat entend : (i) généraliser l'enseignement primaire en l'an 2010 (ii) réallouer 49% du budget de l'Education Nationale à l'enseignement élémentaire (iii) améliorer le taux d'accès ainsi que le maintien des filles dans tous les niveaux d'enseignement.

En particulier, les principales réformes dans l'enseignement primaire universel sont : (i) la mise en place d'un enseignement fondamental de 10 ans pour une scolarisation universelle à l'horizon 2010 couvrant l'ensemble des objectifs EPT (ii) la réforme des programmes d'enseignement en vue d'accroître leur pertinence et fiabilité en prenant en charge les valeurs de la société sénégalaise et la résolution des problèmes de développement (iii) l'élargissement de l'accès, notamment par la promotion de la scolarisation des filles et des catégories défavorisées.

Ces réformes reposent sur les principes directeurs ci-après : (i) libéralisation de l'offre éducative (ii) participation et partenariat efficaces et bien coordonnés (iii) décentralisation pour une meilleure prise en charge des besoins à la base (iv) éducation de qualité pour tous (v) gestion transparente et efficace (responsabilité publique à tous les niveaux)

Enfin, le Gouvernement se propose de mettre en place des cantines scolaires, des blocs sanitaires et des points d'eau dans les écoles.

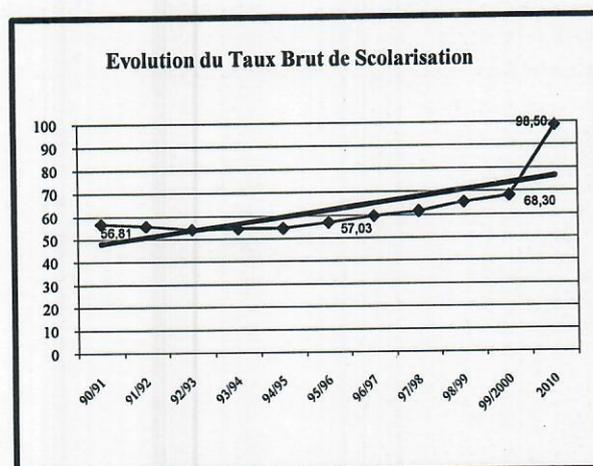
## VI - 4 Domaines prioritaires de coopération

Pour réaliser l'accès universel à l'éducation primaire en 2015, le Sénégal a besoin d'appui dans les domaines ci-après :

- Le renforcement des capacités institutionnelles de gestion, de coordination et de pilotage,
- La construction et réhabilitation de salles de classes,
- Le soutien aux écoles publiques (communautaires) et privées,
- L'élaboration d'un curriculum pour améliorer la qualité de l'apprentissage,
- Le renforcement de la scolarisation des enfants notamment celle des filles,
- La modernisation du système éducatif par l'équipement des écoles en informatique,
- L'appui pédagogique aux classes à double flux, multigrades (manuels scolaires),
- L'éducation non formelle.

## VI - 5 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations		
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacité de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort	Moyen	Faible



## VII - Parité genre

**Objectif** : Eliminer les disparités au niveau genre dans l'éducation primaire et secondaire.

**Indicateur** : Indice de parité dans le primaire et dans le secondaire.

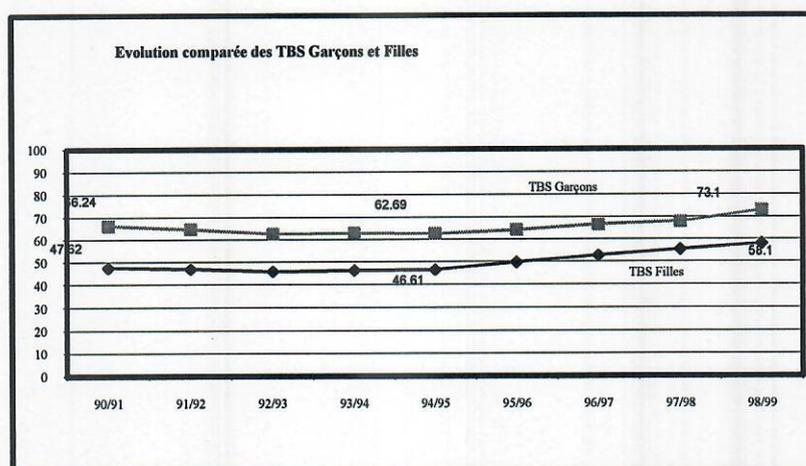
### VII - 1 Situation et tendance.

Avec un indice de parité de 0,90 à l'admission (2000/01), le Sénégal peut réaliser, en 2005, la parité au niveau de l'éducation primaire.

	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
MF	45.2	48.2	47.3	48.9	59.8	61.3	57.0	66.9
M	52.5	54.1	55.2	58.1	66.5	67.2	62.4	70.3
F	38.4	40.8	40.0	40.3	53.6	55.8	52.1	63.4
F/M	0.73	0.75	0.72	0.69	0.81	0.83	0.83	0.90

Cet indice a régulièrement progressé en passant de 0,69 en 1991/92 à 0,9 en 1998/99. Par ailleurs, l'évolution comparée des taux bruts de scolarisation par sexe (période 90/91 à 1998/99) montre que l'écart se résorbe de plus en plus.

Toutefois, cette progression cache des disparités entre les régions mais aussi entre les zones de résidence (urbaine ou rurale) : CI en 97/98, Sénégal (0,83), Dakar (0,89), Kaolack (0,70), Louga (0,76), etc.



Les statistiques scolaires révèlent que ces disparités existent aussi entre différents niveaux d'éducation. En effet, dans le primaire, même si le taux

global d'abandon se situe à moins de 6%, les filles quittent beaucoup plus précocement l'école que les garçons (au CM1 par exemple, ce taux atteint 7,7%). L'indice de parité de l'année scolaire 2000/2001 est de 6,6 dans l'enseignement moyen et de 0,5 dans le secondaire. Pour tous les niveaux confondus, le taux de redoublement des filles est supérieur à celui des garçons.

## VII - 2 Contraintes de l'objectif

Les contraintes auxquelles le Sénégal est confronté dans le cadre de la réalisation de cet objectif sont essentiellement :

- les résistances socio-économiques et culturelles : pauvreté, coûts prohibitifs de l'éducation et coût d'opportunité pour les parents ; travaux domestiques ; harcèlement sexuel et tabous divers ; croyances religieuses ; grossesses précoces, etc. ;
- les obstacles scolaires et infrastructurels : insuffisance de l'offre (absence latrines) ; types d'écoles (la mixité) ; poids des préjugés sexistes au niveau des programmes ; fréquence des redoublements, abandons et échecs scolaires des filles ;
- les facteurs politiques : volonté insuffisante pour la promotion égalitaire filles/garçons ; absence de politique incitative en faveur des filles ; faible connaissance des causes et facteurs d'échec chez les filles ; insuffisance de la mobilisation autour de l'approche genre comme stratégie essentielle de la promotion de la scolarisation des filles.

## VII - 3 Politiques et programmes

En plus des efforts des autorités dans le cadre de l'«Education Pour Tous», le Sénégal conduit un Programme Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF). Au niveau national, les effectifs de l'élémentaire ont connu une croissance annuelle moyenne de 4,8% (filles 5,7% contre 4,2% garçons). Le rythme de croissance des effectifs féminins a été plus soutenu que celui des garçons (5,7% contre 4,2%).

Plusieurs programmes et projets sont conduits par le gouvernement pour éliminer les disparités de type genre notamment le programme de Scolarisation des Filles (SCOFI), le Projet d'Alphabétisation Priorité Femme (PAPF), le Projet d'éducation des Filles en Mathématiques (FEMSA) et le Projet d'Education à la Vie Familiale (EVF).

## VII - 4 Domaines prioritaires de coopération

Les domaines prioritaires de coopération pour l'élimination des disparités de type genre dans l'éducation sont :

- l'information et la sensibilisation des acteurs aux problèmes liés au genre (stratégies d'élimination des contraintes et construction d'un véritable plaidoyer),
- la sensibilisation et le soutien des parents d'élèves,
- l'impulsion de l'accès et le renforcement du maintien des filles à l'école,
- l'identification des spécificités régionales et locales ainsi que l'analyse et la proposition de solutions appropriées,
- le recrutement des femmes enseignantes à servir en zones rurales,
- la création d'une évaluation valorisant la réussite des filles-élèves et femmes-enseignantes,
- la communication permanente et la mobilisation effective des partenaires autour de l'approche genre.

## VII - 5 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations		
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacité de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort	Moyen	Faible

## VIII - Mortalité des enfants de moins de 5 ans

**Objectif** : Réduire, de 2/3, en 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

**Indicateur** : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

---

### VIII - 1 Situation et tendance

Les données récentes relatives à la situation des enfants montrent que le Sénégal peut, en 2015, réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

L'évolution de la mortalité des enfants entre 1992 et 2000 est consignée dans le tableau ci-après :

Enquêtes	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
ESIS 1999/2000	70,1	80,9	145,3
EDS III 1997	69,4	75,1	139,3
EOI 1996	60,0	98,0	154
EDS II 1992	76,0	87,4	156,7
Variation (en % entre 1992 et 2000)	-8	-7	-7

Source : MICS II- 2000

### VIII - 2 Contraintes de l'objectif

Les contraintes de la réduction en 2015, de 2/3 du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans sont :

- les difficultés d'accès à l'eau potable et aux services de santé,
- la persistance des maladies diarrhéiques, respiratoires et celles ciblées par le Programme Elargi de Vaccination (PEV) en particulier la rougeole,
- le faible niveau des équipements sanitaires en particulier dans les zones rurales,
- le déficit de sensibilisation et de mobilisation sociale sur la santé de la mère et de l'enfant.

### **VIII - 3 Politiques et programmes**

Le Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS) mise en oeuvre par le Gouvernement, montre son engagement à réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans. De plus, il a impliqué les comités de santé, les collectivités locales et les partenaires au développement dans l'amélioration de la qualité des services de santé.

Par ailleurs, la mise en œuvre graduelle de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance (PCIME) au niveau des structures de santé et communautaire contribuera à l'horizon 2015 à la réduction de 2/3 du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Il s'y ajoute que, les autorités ont introduit l'éducation sanitaire dans l'enseignement pour sensibiliser davantage les populations sur les infections, en particulier celle du VIH.

Par ailleurs, les principales maladies transmissibles pourraient être contrôlées à l'horizon 2015 grâce à la relance du programme élargi de vaccination qui sera mis en œuvre dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2001. Dans cette perspective, un engagement politique soutenu et l'appui des partenaires au développement est nécessaire.

### **VIII - 4 Domaines prioritaires de coopération**

Les domaines prioritaires de coopération dans lesquels le Sénégal a besoin de l'appui des partenaires au développement sont :

- le renforcement des capacités de coordination et de pilotage de toutes les actions relatives à la santé des enfants,
- la mobilisation de ressources par des remises de dettes et par des restrictions budgétaires au profit de la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans en particuliers ceux vivant en zone rurale.

## VIII - 5 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations		
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacité de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort	Moyen	Faible

## IX - Santé de la reproduction

**Objectif** : Réduire de  $\frac{3}{4}$  le taux de mortalité maternelle en 2015.

**Indicateur** : Accès universel, en 2015, aux services de santé de la reproduction.

---

### IX - 1 Situation et tendance

Pour réaliser cet objectif, l'amélioration du système national de collecte d'informations relatives à la mortalité maternelle est un facteur déterminant. La absence de collecte de données depuis 1992 et leur mise à jour régulière ne facilite ni l'évaluation, ni la prévision, ni la rupture de tendances.

En effet, il est difficile d'obtenir une série chronologique sur l'évolution du taux de mortalité maternelle. La seule information disponible est celle de l'EDS II en 1992 qui l'estime à 510 pour 100.000 naissances vivantes avec des disparités régionales notables (ce taux est de 1.000 pour 100.000 naissances vivantes à Kolda).

## **IX - 2 Contraintes de l'objectif**

Les principales contraintes à la réduction de  $\frac{3}{4}$  du taux de mortalité maternelle sont :

- l'absence d'une collecte d'informations régulièrement mise à jour,
- la faiblesse des capacités de management des actions visant la réduction de la mortalité maternelle,
- la faiblesse de la disponibilité, de l'utilisation et de la qualité des SOU ;
- les difficultés d'accès aux services de santé de la reproduction,
- les faiblesses de l'implication de la société civile et du secteur privé dans la santé de la reproduction,
- le manque de prise en charge sociale des grossesses non désirées,
- et les faiblesses de l'assistance spéciale des personnes vivant avec certaines maladies (malaria, VIH, tuberculose, etc.).

## **IX - 3 Politiques et programmes**

De nombreuses réformes sont en cours dans le secteur en vue d'améliorer la santé de la reproduction. Avec le projet « Faire de la maternité sans risque une réalité » le Sénégal se dote ainsi d'un instrument de lutte contre la mortalité maternelle grâce à l'existence d'indicateurs de processus évaluant la disponibilité, l'utilisation, et la qualité de soins obstétricaux d'urgence SOU. En effet, ces derniers offrent l'avantage de mieux coordonner et planifier les interventions axées sur les SOU.

## **IX - 4 Domaines prioritaires de coopération**

Les domaines prioritaires dans lesquels le Sénégal a besoin de l'appui des partenaires au développement sont :

- le renforcement des capacités en matière de collecte, de traitement et d'analyse de données statistiques,
- la prise en compte de la variable genre dans les statistiques sanitaires,
- la planification familiale,
- la coordination des activités de lutte contre la mortalité maternelle en mettant l'accent sur les SOU,
- la réduction des disparités régionales,
- l'allocation des ressources humaines et financières,

- le renforcement des capacités économiques des femmes rurales en particulier pour une meilleure auto-prise en charge.

## IX - 5 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations		
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacité de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort	Moyen	Faible

## X - Environnement

**Objectif** : Renverser la tendance à la perte de ressources naturelles, en 2015.

**Indicateur** : Taux de réalisation d'une stratégie nationale (à élaborer) pour un développement durable.

### X - 1 Situation et tendance

Depuis 1968, le Sénégal initie des politiques environnementales pour un développement durable. Dans cette perspective, neuf structures en charge de ces politiques et programmes se sont succédées :

- la Commission Consultative de la Protection de la Nature et de la Conservation des Ressources Naturelles (mai 1968),
- la Commission Nationale de l'Environnement, (avril 1971),
- le Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Environnement (avril 1973),
- le Ministère du Développement Industriel et de l'Environnement (juin 1975),
- le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement (mai 1979),
- le Ministère de la Protection de la Nature (avril 1983),
- le Ministère du Tourisme et de la Protection de la Nature (1990),
- le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (juin 1993),

- le Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique (mai 2001).

Presque tous les plans nationaux ont privilégié les problèmes de l'environnement. Par exemple, le deuxième plan (1964-1969) consacre l'aménagement du territoire, le sixième plan (1981-1985) prend en compte la lutte contre l'avancée du désert et enfin l'étude prospective "Sénégal 2015" de juillet 1989 insiste sur les effets négatifs du déboisement et des ponctions exercées sur les ressources halieutiques et hydriques.

Avec la mise en place du Centre de Suivi Ecologique (CSE) et du Conseil Supérieur de l'Environnement et des Ressources Naturelles (CONSERE), le Sénégal s'est doté d'un Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE).

Malgré cette réponse soutenue apportée aux problèmes d'environnement, la tendance à la perte de ressources naturelles est loin d'être renversée.

## **X - 2 Contraintes de l'objectif**

Les contraintes qui s'opposent à la réalisation de cet objectif sont :

- l'absence d'un entrepôt de données de l'environnement,
- l'insuffisance d'enquêtes environnementales régulièrement mises à jour,
- les faiblesses de l'organisation des statistiques pour l'évaluation de l'impact des phénomènes d'environnement,
- le manque de mobilisation sociale dans l'élimination des pertes de ressources.

## **X - 3 Politiques et programmes**

Avec la déclaration de Stockholm du 16 juin 1972 et la Conférence de RIO sur la biosphère tenue au mois de juin 1992, la relation entre environnement et pauvreté paraît plus évidente tant aux populations qu'aux décideurs.

En effet, les autorités sont conscientes du fait que les populations victimes et, en partie acteurs de la dégradation de l'environnement, n'ont aucune raison de changer leur comportement ou les pressions qu'elles exercent sur les ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins, si les politiques économiques ne réduisent pas la pauvreté.

Pour renverser, en 2015, la tendance à la perte de ressources, le Sénégal a produit, dans le cadre de l'élaboration du PNAE, plusieurs études et enquêtes notamment «l'estimation du coût financier des problèmes d'environnement», «le consentement à payer pour une meilleure qualité de vie», et «l'esquisse d'un modèle d'évaluation économique de l'environnement et des ressources naturelles».

Enfin, le Sénégal a établi un recensement exhaustif des établissements classés et le relèvement de la taxe d'environnement qui était de 30.000 FCFA (loi 83-05 et arrêté 86-15) pour réduire les pressions sur les ressources naturelles.

#### X - 4 Domaines prioritaires de coopération

Les domaines prioritaires dans lesquels le Sénégal a besoin de l'appui des partenaires au développement sont :

- la prise en compte de l'environnement dans l'élaboration des politiques économiques,
- la diffusion de l'information environnementale détenue par les structures compétentes,
- la conduite d'autres enquêtes nationales sur les questions relatives à l'environnement,
- la mise en place d'une base de données environnementales.

#### X - 5 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations		
Capacités de collecte de données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort	Moyen	Faible
Capacité de traitements statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort	Moyen	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort	Moyen	Faible

## BIBLIOGRAPHIE

- Diagnostic de la Pauvreté au Sénégal. DPS, mars 2000.
- Rapport de l'Enquête sur les Objectifs de la fin de Décennie sur l'Enfance. MICS II. Unicef, décembre 2000.
- Rapport National sur le Suivi du Sommet Mondial pour les Enfants. Gouvernement du Sénégal, 1999/2000.
- Bulletin Epidémiologique n° 8. Groupe Séro-épidémiologique du Comité National Pluridisciplinaire de Prévention du SIDA du Sénégal et Laboratoire de bactériologie et virologie du centre hospitalier universitaire à l'hôpital Le Dantec, décembre 2000.
- Processus d'élaboration du Plan National d'Action pour l'Environnement. Conseil Supérieur des Ressources Naturelles et de l'Environnement du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature, février 1995.
- *Plan National de Développement Sanitaire et Social. Ministère de la santé et de l'action sociale, juin 1997.*
- *Données de la Direction de la prévision et de la réforme de l'enseignement.*
- *Données des agences du Système de Nations Unies.*